



Le Réseau

Publication de l'OVR-CH

N° 63 - Décembre 2018

OVR a 30 ans : la naissance du mouvement

Année 1988 – L'épisode de la période communiste en Roumanie a commencé en 1947, lorsque le roi Michel a été contraint d'abdiquer et que la monarchie a été abolie, le 30 décembre 1947. Le chef du parti communiste de l'époque, Gheorghe Gheorghiu-Dej, devient chef d'Etat et dirige le pays d'une main de fer. Créateur des premiers camps de travail et des prisons de type *goulag*, il s'appuie sur la *Securitate* pour renforcer son pouvoir. Nicolae Ceaușescu lui succède à sa mort, en 1965, et entreprend assez rapidement une politique de «rationalisation» et de «modernisation» des grandes villes du pays. Ce qui sera connu par la suite sous le nom de «systématisation» ne date donc pas de 1988, mais bien la généralisation de cette politique à l'ensemble du monde rural. En mars 1988, le dictateur annonce la planification de la destruction programmée de près de 8000 villages. En juin 1988,

il précise qu'il faut accélérer le processus et renoncer aux villages qui n'ont pas de perspective de développement. En novembre 1988, il revient sur son idée de créer des centres agro-industriels.

Décembre 1988 – Tous ces discours et textes officiels sont suivis par quelques Roumains de la diaspora, qui les font connaître dans des cercles restreints et notamment dans le cadre des différentes ligues nationales des Droits de l'Homme. Ils répercutent plus largement les faits de l'évolution dramatique de la situation en Roumanie, alors qu'un reportage de télévision, réalisé par deux journalistes, provoque une onde de choc dans les différents pays de l'Europe de l'Ouest : *Roumanie, le désastre rouge*.

22 décembre 1988 – L'ensemble de ces éléments provoque une indignation de la part d'un petit groupe de réflexion – on dirait aujourd'hui un *think tank* – qui cherche à lutter contre le totalitarisme et le barbarisme de ce qui était en train de se passer en Roumanie. L'idée même d'OVR était en gestation ; ce n'était pas encore la naissance du mouvement, mais bien le moment de sa conception initiale. Il fallait lutter contre l'inacceptable : la décision fut prise ce 22 décembre 1988. Il y a exactement 30 ans.

Face à cette politique du rouleau compresseur, la population roumaine était maintenue dans une situation de sujétion, de dépendance, et n'avait pratiquement pas le droit de s'exprimer. Certaines personnes toutefois, comme Doina Cornea ou Ana Blandiana, ont résisté à leur manière et ont payé aussi leur(s) différente(s) forme(s) d'engagement. Les nombreuses prisons politiques qu'il y avait dans le pays ont été remplies de ces opposants au régime, qui l'ont souvent payé de leur vie. Il faut s'en souvenir et un véritable travail de mémoire doit être fait, à l'instar de celui réalisé par Ana Blandiana et son mari au Mémorial de Sighet, dans l'ancienne prison du même nom.

La revue de presse rappelle aussi le décès du premier Roumain condamné pour «crime contre l'humanité», pour avoir soumis à un régime d'extermination les détenus politiques de l'un des pénitenciers les plus terribles du régime communiste : l'ancien chef de la prison de Râmnicu Sărat.

«Là où la justice n'aboutit pas à une forme de mémoire, la mémoire seule peut être une forme de justice». (Mémorial de Sighet)

Hubert ROSSEL

Sommaire

- Edito

OVR a 30 ans : la naissance du mouvement

- Les documents roumains à la base de la création d'OVR

Le plan de « systématisation du territoire et des localités »

- Projet d'intervention

- . La première action coordonnée par OVR
- . 60 actions pour sauver les villages roumains

- L'origine du mouvement OVR

Avant la phase humanitaire

- Ana Blandiana

Poésie - Engagement - Mémoire

- Commission « Santé »

Nouvelles récentes

- Nouvelles de Roumanie

Textes : Mmes & MM. Christiane BÉGUIN, Coordination OVR Bruxelles, Ligue roumaine des Droits de l'homme à Paris, Vera & Hubert ROSSEL

Photos : Christiane BÉGUIN, Hubert ROSSEL, http://sighet.ro/wp-content/uploads/2011/01/memorial_sighet_1640_b-1.jpg ; http://www.memorialsighet.ro/wp-content/uploads/2009/05/muzeu_etaj1_53_53.jpg ; <https://adevarul.ro/assets/adevarul.ro/MRImage/2013/03/04/5134dedd00f5182b85ca9731/646x404.jpg> ; www.spacesyntax.com ; www.terdav.com/Content/img/Actualites/roumanie.jpg
Rédaction et mise en page : Hubert ROSSEL

Dossier : OVR a 30 ans

Les documents roumains à la base de la création du mouvement OVR

Le plan de « systématisation du territoire et des localités »

Dans l'esprit de la majorité des gens, le changement le plus important dont ils se souviennent à propos de la Roumanie de la fin du 20e siècle est celui de ce qui a été présenté comme la « révolution » roumaine et qui a conduit au renversement du président Ceaușescu, le 22 décembre 1989.

Et pourtant, un épisode tout aussi important – qui aurait affecté l'ensemble de la population roumaine, s'il avait pu être mené à terme – est bien celui de la politique de systématisation du pays voulue par le dictateur. C'est, en effet, le 3 mars 1988 que Nicolae Ceaușescu a annoncé officiellement une nouvelle phase de sa politique, lors de la Conférence nationale des Présidents de Conseils Populaires. Le but affirmé était de gagner un maximum de terres cultivables pour rentabiliser l'agriculture ; mais, pour y arriver, il voulait complètement réorganiser la vie économique, sociale et culturelle de la population, en restructurant fondamentalement le tissu rural et urbain du pays. De nombreux villages devaient être détruits ou remodelés, la population déplacée et relogée dans des blocs.

Face à cette politique, peu de Roumains osaient s'exprimer dans le pays, pour des raisons évidentes de sécurité ! Tout le monde n'a pas eu le courage et la force de caractère d'une Doina Cornea ! Mais quelques intellectuels roumains de la diaspora et des membres de la ligue des Droits de l'Homme ont progressivement répercuté ce qui se passait dans le pays. Parmi ceux-ci, Mihnea Berindei et Sanda Stojolan qui ont fondé, à Paris, la Ligue de défense des Droits de l'Homme en Roumanie (LDHR). Ils ont fait connaître les textes mêmes des autorités roumaines et de Ceaușescu en particulier, publiés dans différentes revues officielles de l'époque (*Scântea, Roumanie-Documents-Evénements, Flacăra*) au cours de l'année 1988. Il y a donc 30 ans !

Nous vous présentons, ci-dessous, le dossier réalisé par la Ligue roumaine des Droits de l'Homme à Paris (1). Il présente une sélection de ces différents textes qui ont été à la base de la création d'OVR et de la première rencontre des membres fondateurs le 22 décembre 1988, à Bruxelles, soit exactement un an avant la « révolution ».

Il nous a paru approprié de remonter aux textes mêmes qui étaient en possession des membres fondateurs – et que vous n'avez probablement jamais eu l'occasion de lire –, pour permettre de comprendre l'état d'esprit qui était le leur à cette période. Ce dossier est repris tel quel, sans adjonction autre que celle des documents photographiques ; il est constitué d'une présentation générale de la politique de systématisation et de 5 annexes présentant les textes proprement-dits.

La Rédaction

Le plan de « systématisation du territoire et des localités » en Roumanie

Dossier réalisé par la Ligue roumaine des Droits de l'homme à Paris

« Le programme de systématisation prévoit de ramener le nombre de communes à 2000 au maximum (*sur 2705 existant en 1988, ndt*) et de réduire de façon radicale le nombre de villages : sur les 13 000 existant à l'heure actuelle, seuls 5 à 6000 tout au plus devront rester ».

Nicolae Ceaușescu, 3 mars 1988.

(1) Le texte polycopié, saisi le 30.03.89, est sans auteur. Il paraît sous le nom de l'association Opération Villages Roumains ; mais, en fait, la CP 24, 1211 Genève 8, qui figure sous le logo, est l'adresse postale de la Ligue suisse des Droits de l'Homme, qui est un des membres fondateurs de la coordination OVR tout au début de sa création en Suisse.

Le texte est attribué à la « Ligue roumaine des Droits de l'Homme à Paris », mais son nom roumain, rapporté par Mihnea Berindei* est *Liga pentru Apararea Drepturilor Omului in România - LDHR, cu sediul la Paris*, soit Ligue pour la Défense des Droits de l'Homme en Roumanie, sise à Paris.

(* BERINDEI, 2005. Référence complète : cf. note 9, p. 14.)

La systématization des villages roumains constitue la dernière phase d'un programme global de transformation radicale de l'ensemble de l'habitat du pays, aussi bien urbain que rural (voir annexe 1). Il s'agit en effet de :

1. Reconstruire les villes selon un modèle unique : les centres des villes doivent être remodelés pour devenir des « centres politico-administratifs » regroupant les bâtiments officiels autour d'une place suffisamment grande pour contenir les foules conviées à manifester ; tout autour, l'habitat doit être concentré en cités de type HLM construites, le cas échéant, sur le site des quartiers anciens rasés. La « systématization des villes » doit être menée à terme dans ses grandes lignes d'ici à 1990. De fait, le plan a déjà été exécuté dans la plupart des villes roumaines, notamment à Bucarest dont on sait que l'essentiel du centre historique a été rasé.

2. Faire disparaître l'habitat rural traditionnel, en 3 étapes d'ici à l'an 2000 (1990-1995-2000), et cela grâce à :

- la démolition de plus de la moitié des localités rurales existant à l'heure actuelle. Sont visés en premier lieu les villages non collectivisés et les hameaux qui seront rasés et labourés.

- la reconstruction des villages restants, suivant le modèle urbain, afin de réduire au maximum la superficie occupée : immeubles dans le centre, regroupement en pavillons, comptant au moins un étage, des autres habitations.

- la création de 558 « centres agro-industriels », choisis parmi les 5 à 6000 villages nouveaux et répartis également entre les 40 départements (voir annexes 1 et 2).

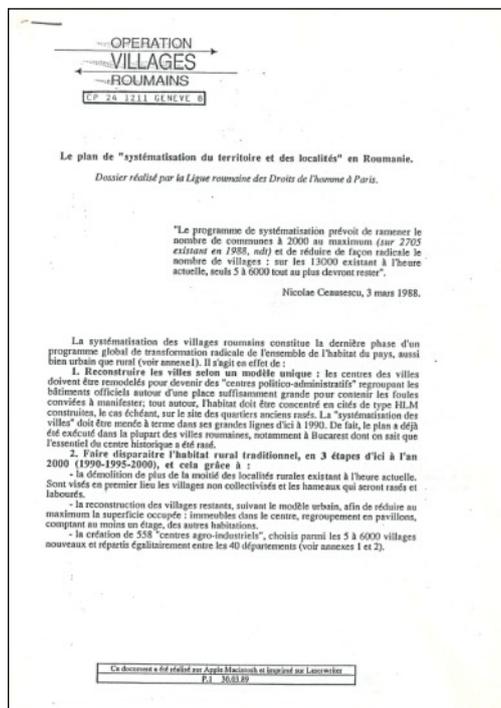
Officiellement, ce programme de « systématization des localités rurales » est justifié par le souci de récupérer des terres arables. Pourtant, non seulement, les chiffres avancés sont dérisoires au regard de la superficie agricole totale, mais encore on voit mal à quoi ils correspondraient réellement sinon à une réappropriation par l'Etat d'une partie des lopins individuels ou des terres non collectivisées, jusqu'alors intensément cultivées. En tout état de cause, le véritable problème de l'agriculture roumaine n'est certainement pas celui de l'insuffisance des terres agricoles (0,46 ha de terres agricoles par tête d'habitant, la Roumanie se place à cet égard au second rang en Europe, après la Pologne) mais plutôt la faiblesse des taux de productivité des exploitations agricoles du secteur coopératif et d'Etat.

Le second argument que la propagande officielle met aujourd'hui en avant pour vanter l'opération de systématization est celui de la nécessité de moderniser les conditions de vie à la campagne (voir annexe 3). Argument qui serait davantage recevable s'il n'était démenti par les faits. Selon la presse officielle elle-même, la majorité des appartements nouvellement construits en milieu rural ne disposent ni d'eau courante, ni de moyens de chauffage, ni d'installations sanitaires : les cuisines sont collectives (une par étage) et les toilettes dans la cour (voir annexe la description donnée par la revue officielle *Flacăra*).

L'objectif réel de l'opération doit être cherché ailleurs. Il s'agit d'abord de faire en sorte que les paysans – coopérateurs ou agriculteurs privés – perdent en même temps que leurs maisons individuelles (avec granges, poulaillers, potagers) et en même temps que leurs lopins ou terrains privés, le peu qui leur restait encore d'indépendance économique vis-à-vis du pouvoir. En cela, la « systématization du territoire » s'analyse d'abord comme une deuxième collectivisation des terres, alors même que sévit en Roumanie une pénurie chronique des biens alimentaires et que, selon les statistiques officielles elles-mêmes, la rentabilité des exploitations individuelles est bien supérieure, malgré leur caractère archaïque, à celle obtenue dans les autres secteurs.

Il s'agit aussi, et sans doute surtout, d'en finir avec une paysannerie insuffisamment contrôlée parce qu'elle avait réussi, jusqu'à présent, à préserver l'essentiel de son identité propre à travers ses traditions culturelles, son patrimoine, ses relations sociales et ses solidarités fondées sur des liens communautaires traditionnels, tels que la famille, le voisinage, l'ethnie, la paroisse.

Le but ultime – et du reste clairement proclamé – du programme de systématization, est d'aboutir, sous prétexte de « réduire les disparités entre villes et campagnes » à une « homogénéisation » aussi parfaite que possible de la société roumaine : une société sans passé ni mémoire, sans traditions ni religions, sans différences ethniques ni culturelles, la société de **l'homme nouveau**. Ce que Nicolae Ceaușescu résume dans ces termes : la systématization du territoire conduira à la « **création du peuple unique ouvrier de Roumanie** » (voir annexes 1 et 4).



Doc. 1 – Dossier de 6 pages repris à la «Ligue roumaine des Droits de l'Homme à Paris» par la Coordination suisse OVR, à l'époque à Genève

Annexe 1

Discours de Nicolae Ceaușescu du 3 mars 1988 à la Conférence nationale des Présidents de Conseils Populaires

in *Scînteia*⁽²⁾, 4 mars 1988

« (...) Le processus complexe de répartition rationnelle et équilibrée des forces de production s'est accompagné d'une vaste activité de systématisation et d'urbanisation, conduite conformément aux prévisions du programme national élaboré en ce domaine. Le nombre de villes est passé de 183 en 1965 à 237 à l'heure actuelle, tandis que la population urbaine est passée, au cours de la même période, de 6,1 millions à 11,9 millions. La population urbaine représentant 51,9 % de la population totale.

Près de 3 000 000 de logements ont été construits dans le cadre du processus d'organisation administrative et territoriale, et l'on a procédé à une reconstruction générale des villes du pays. Les deux tiers de la population a déménagé au cours de cette période dans de nouveaux appartements. (...)

L'accomplissement du programme de développement économique-social des départements et localités du pays implique que soient exécutées toutes les mesures concernant la réalisation des programmes de systématisation et d'organisation territoriales, la réduction des surfaces construites, la modernisation des villes, des communes et des villages du pays.

En ce sens, les Conseils populaires doivent assurer la mise en œuvre des mesures visant à la systématisation et à la modernisation des villes, afin que ce projet soit, dans ses grandes lignes, mené à bien d'ici 1990. Dans le même temps, les Conseils devront veiller avec la plus grande fermeté à la réalisation du programme de systématisation des communes et des villages, en accordant une place toute particulière aux centres agro-industriels.

D'ici 1990, la première étape de la systématisation et de la réorganisation territoriale des villages devra être close. Ceci implique que nous établissons tous les plans de systématisation, plans comportant le type de construction et d'organisation destiné à chaque localité. Les constructions nouvelles

devront être exclusivement bâties sur base de ces plans et en conformité avec eux.

Etant donné qu'il existe environ 900 communes dont la population est inférieure à 3000 habitants – et même à 2000 ha [sic, ndlr] pour 290 d'entre elles –, il est nécessaire de se proposer comme objectif la réalisation de communes plus grandes, d'au moins 3000 habitants. **Sur cette base, le programme de systématisation prévoit de ramener le nombre de communes à 2000 au maximum, et de réduire de façon radicale le nombre de villages : sur les 13 000 existant à l'heure actuelle, seuls 5 ou 6000, tout au plus, devront rester. (...)**

D'une manière générale, il est nécessaire de réaliser le programme de systématisation des communes en trois étapes : 1990, 1995 et 2000 (...) et de mettre au premier plan la construction de 558 centres ou villes agro-industriels autour desquels se trouveront environ 3 communes.

1. D'ici 1990, nous devons construire un minimum de 2 à 3 centres agro-industriels dans chaque département.

2. D'ici 1995, nous devons procéder à de vastes travaux de réorganisation et de modernisation de l'ensemble des villes agro-industrielles.

3. D'ici l'an 2000, la construction de 558 centres agro-industriels sera achevée.

Dans le même temps, il est impératif de développer la systématisation et la modernisation de toutes les villes et communes, de façon à ce que, d'ici l'an 2000, nous ayons achevé, dans leurs grandes lignes, la réorganisation et la modernisation de toutes les localités du pays⁽³⁾. (...)

De la sorte seront radicalement liquidées les différences essentielles entre la ville et le village (...) et assurés l'homogénéisation, ainsi que l'avènement du peuple unique ouvrier. (...) »

⁽²⁾ *Scînteia* (en français : « L'étincelle ») est le nom du journal communiste en langue roumaine, fondé en 1931. Il devint l'organe officiel du parti communiste roumain, et fut particulièrement important de mars 1945 à décembre 1989, durant le régime communiste. A cette époque, *Scînteia* était l'unique quotidien national du pays. Son nom était écrit « Scânteia » jusqu'à la réforme de l'orthographe de 1953 et a repris cette forme depuis la chute du régime communiste en 1989.

Dans la transcription du texte repris du dossier de la Ligue pour la défense des Droits de l'Homme en Roumanie (LDHR) à Paris, nous avons gardé les mises en évidence (caractères gras) faites par eux et nous avons ajouté les signes diacritiques qui ne figurent pas sur le texte original. [ndlr]

⁽³⁾ Si ces chiffres ont pu varier lors de déclarations officielles ou officieuses récentes de responsables roumains, dans un but évident de semer la confusion, les dernières prises de position de N. Ceaușescu ne font que reconformer les affirmations du discours du 3 mars. Par exemple, dans *Actualités roumaines*, N° 27 de janvier 1989 : « Jusqu'en 1990, dans chaque département, on créera au moins 2 à 3 centres ou villes agro-industriels autour desquels seront groupées environ 3 communes. La construction des 558 centres urbains agro-industriels – dont quelques-uns peuvent être considérés comme de véritables villes – s'achèvera en l'an 2000 ». [Note comprise dans le texte de la LDHR, ndlr]

Annexe 2

Discours de Nicolae Ceaușescu du 3 juin 1988 à la réunion du Conseil national des Travailleurs et du Conseil national de l'Agriculture

in *Agerpres, Roumanie-Documents-Evénements*, N° 37, juin 1988

« (...) Deux années et demi se sont écoulées depuis le début de ce quinquennat et nous devons dire que nous n'avons pas réalisé toutes les prévisions des programmes dans le domaine de l'aménagement du territoire. Nous devons donc agir avec la plus grande fermeté et réduire de quelques centaines le nombre actuel des communes pour créer de grandes unités, et réduire de quelque 50 % le nombre de villages, en renonçant aux petits villages qui n'ont pas de perspectives de développement. (...) »

Nous devons aussi appliquer fermement les mesures visant le développement des centres agro-industriels – en fait des villes agro-industrielles – si bien que nous puissions fixer le centre de chaque conseil agro-industriel d'ici 1990 et achever d'ici l'an 2000 leur organisation moderne. Au cours de la même période, nous devons réaliser l'aménagement et la réduction des communes, si bien que les quelque 2000-2200 localités rurales-communes soient en l'an 2000 des unités territoriales administratives modernes. (...) »

Annexe 3

Discours de Nicolae Ceaușescu du 28 novembre 1988 à la réunion plénière du C.C. du PCR, des organismes démocratiques et des organisations de masse et civiques

in *Agerpres, Roumanie-Documents-Evénements*, N° 50, novembre 1988

« (...) Nous proposons de faire des grandes communes des centres agro-industriels (...). On mettra en place, de la sorte, un vaste réseau de quelque 550 nouvelles villes agro-industrielles, qui contribueront à élever le niveau général du développement des villages. D'ailleurs, il y a beaucoup de communes qui peuvent déjà être considérées comme de véritables villes agro-industrielles. (...) »

Selon les dispositions de la loi, les terrains à bâtir dans les communes et leurs villages doivent être mieux délimités ; il faut fermement appliquer les dispositions de la loi, afin que personne ne puisse bâtir en dehors du périmètre ayant cette destination. (...) »

La construction de logement modernes pour les habitants des villages est une nécessité objective vu que nous ne pouvons pas diviser le pays en deux, que nous ne pouvons développer des villes modernes, d'une part, et laisser, d'autre part, les gens des campagnes vivre dans des maisons insalubres, dans des chaumières. (...) »

Plus nous écourterons le délai d'accomplissement de cette tâche historique, plus nous élèverons le niveau de civilisation matériel et spirituel de notre patrie. (...) »

Annexe 4

in *Revue Flacăra*, 8 juillet 1988

« En ce qui concerne le confort, la situation n'est pas homogène. (...) Le problème reste le même, à savoir : l'adaptation à l'habitat urbain. C'est ici qu'intervient le premier réflexe du locataire : il veut l'eau courante, il veut que le chauffage fonctionne, qu'il y ait des canalisations ! Certains des logements construits jusqu'à présent offrent ces commodités. Mais pas tous. Dans la majorité des cas, les paysans doivent se procurer l'eau comme ils le faisaient auparavant, le chauffage se fait comme autrefois et il en va de même pour les sanitaires collectifs qui se trouvent dans la cour. (...) »

Le processus de systématisation n'en est qu'à ses débuts et va entraîner un certain nombre de choses qu'il est impossible

de prévoir : le problème de l'évacuation des ordures ménagères, par exemple, qui devrait attirer l'attention des spécialistes. Ou encore, celui de l'absence de terrain de sport à Otopeni – future ville agro-industrielle –, absence relevée à l'occasion de la récente visite du secrétaire général du parti. La systématisation ne s'achève pas avec l'installation des paysans dans de nouveaux immeubles : elle passe aussi par l'effort et la bonne volonté de chacun. Volonté de conformer sa future maison à son nouveau style de vie, et non pas de conformer son nouveau style de vie à son ancienne maison. (...) »

Annexe 5

Vers une nouvelle civilisation rurale in Revue *Flacăra*, op. cit.

« Pour en arriver au cœur du problème, ce dont il est véritablement question, c'est de l'état d'esprit, des pensées et des préoccupations de chacun de ces individus mis en situation de rompre avec un mode de vie hérité des générations passées, ce afin qu'ils puissent accomplir un saut vers un mode de vie différent, et qu'exigent les futures générations.

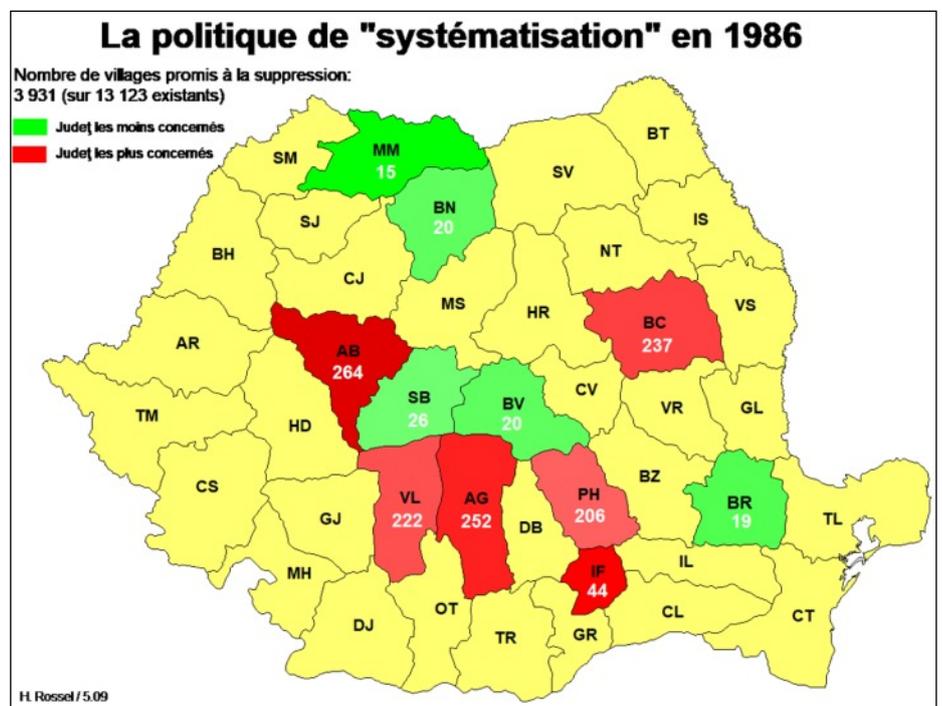
En quoi consiste ce saut, cette reconstruction de fond en comble du village roumain ? (...)

La reconstruction du village roumain n'est pas conçue, et ne peut être interprétée comme un simple acte administratif, comme un simple transfert de lieu et de domicile : elle est la traduction pratique d'une option politique fondamentale de notre parti qui, depuis le IXe congrès a lancé un défi historique à l'arriération et au sous-développement. (...)

La systématisation des villages, affirme Viorel Vizureanu, premier secrétaire du comité du parti du secteur agricole d'Ilfov, ne doit pas être regardée du point de vue du passé, mais du point de vue de ce qu'elle apporte à l'avenir, des tendances qu'elle promeut dans le cadre du progrès global de notre société. Le village, en tant qu'unité et entité sociale de base, doit suivre la cadence de ce progrès, il ne doit pas être laissé à l'écart de l'œuvre d'édification d'une société multilatéralement développée. Je voudrais aussi faire une autre remarque, beaucoup plus concrète : **à savoir que la mutation de l'habitat introduira une mutation dans la pensée, les habitudes, les coutumes, les traditions, dans le quotidien des paysans.** Cela vaut aussi dans la façon dont ils devront, par exemple, arranger l'intérieur de leurs foyers, conformément aux exigences fonctionnelles de leurs nouveaux logements. Ils devront apprendre un nouveau type de relation sociale et de comportement collectif, induits par la vie en commun ; ils devront s'entraider, communiquer entre eux et évoluer dans une atmosphère dominée par la présence spécifique de l'opinion publique. **Tout ceci renvoie, de manière aussi précise que concrète, à un certain niveau de conscience : celui de l'homme nouveau.** Or, c'est la formation de cet homme nouveau que nous nous [sic, ndlr] proposons, mais

pouvons-nous ne proposer cela qu'aux seules villes ? La systématisation des villages – matrices de la civilisation – est l'une des voies par lesquelles les traits de caractère de l'homme nouveau seront façonnés, stimulés et mis en valeur. (...)

Comment nous y prenons-nous pour systématiser ? La réponse nous a été fournie par Ștefan Datca, architecte et spécialiste. Il nous a rappelé un fait aussi élémentaire qu'évident : « l'utilité sociale que représente le passage du village à l'état de ville, a-t-il remarqué, ne peut être atteinte dans le cadre d'un habitat raréfié ou dispersé. Il s'agit donc de concentrer, de « masser ». Une fois ce principe posé, une seconde étape, tout aussi importante, s'impose, à savoir : que l'espace soit conçu et aménagé selon les mêmes règles qu'en milieu urbain. » C'est-à-dire ? « Pour l'énoncer simplement, cela signifie que la hauteur et les autres dimensions de la salle à manger, de la chambre, de la salle de bain, soient les mêmes pour les appartements des villages que pour les habitants des villes. Ce fait est plus important qu'il n'y paraît si l'on a en vue l'égalité entre les hommes » (...). »



Doc. 2 – Carte de la politique de « systématisation » en 1986, basée sur les chiffres découverts par Mihnea Berindei dans les archives du Comité Central du PCR (BERINDEI M., *Le Réseau*, Hors-série N° 1, été 2009, 10) [Voir aussi les 2 articles suivants]

Dossier : OVR a 30 ans

Projet d'intervention

La première action coordonnée par OVR

Après avoir présenté un document reprenant une sélection de textes officiels datant de 1988 qui ont été à la base de l'indignation des fondateurs du mouvement OVR, et avant d'analyser le cheminement des réflexions et des actions de ces membres fondateurs – ce qui sera fait dans l'article suivant –, voici un autre document brut. Il émane de cette équipe initiale et constitue le premier document officiel envoyé aux différents responsables communaux dans le but de faire connaître l'action civique proposée.

Intitulé « Projet d'intervention de la Coordination Opération Villages Roumains », ce document, non signé et émis par la coordination centrale à Bruxelles, a été envoyé à toutes les communes et municipalités membres du Conseil de l'Europe. Les exemplaires envoyés aux communes suisses portent la mention « Coordination suisse Opération Villages Roumains » et l'adresse postale de la LSDH (Ligue suisse des Droits de l'Homme). Ils comportent 4 pages et ont été complétés par un autre document de 5 pages, émanant aussi de la Coordination centrale, suggérant « 60 actions pour sauver les villages roumains ».

L'aspect « artisanal » du document est visible car, dans la précipitation du début, on a simplement repris et adapté celui prévu à l'origine pour la Belgique. Par exemple, le terme « bourgmestre » a été effacé et remplacé par celui de « maire », mais la longueur différente des 2 mots fait que la place blanche est visible sur le document qui n'a pas été *resaisi* ; on a effacé et surajouté. Ailleurs ce sont des références à la Belgique qui ont été laissées sur le document à usage international⁽¹⁾.

Ces détails sont le reflet de la précipitation qui était la leur à cette période. Ce dossier est aussi repris tel quel – comme le précédent –, sans adjonction. Nous avons repris les détails des propositions faites pour les 60 actions, pour mettre en évidence l'engagement citoyen demandé, tant au niveau individuel que collectif.

La Rédaction

Projet d'intervention de la Coordination Opération Villages Roumains

« S'il est vrai que la foi déplace les montagnes
souhaitons qu'un peu de solidarité
puisse sauver des villages. »

Préliminaire

Ce qui est en train de se produire en Roumanie a l'ampleur d'un gigantesque tremblement de terre. Un tremblement de terre concerté, organisé, délibéré.

D'ici peu, 8000 villages seront purement et simplement rayés de la carte. D'ici peu, une population d'environ 10 millions de personnes sera déplacée, exilée, déracinée.

Ce projet fait partie d'un plan de « *systématisation* » et de « *rationalisation* » mis en place par le président Ceaușescu. Un

⁽¹⁾ Le document n'est pas daté, mais a été envoyé au début de l'année 1989. Le document utilisé est celui reçu par la commune d'Yvonand (Cf. Doc. 3). Il porte la mention manuscrite du Secrétaire communal de l'époque : « *Com[muniqué à la] Mun[icipalité] p[our] étude* », suivi du nom des 3 municipaux concernés. La mention est datée du 17 mai 1989. (Document conservé aux archives de la commune)

plan qui répond à la volonté du président d'éradiquer toute trace du passé roumain, de faire table rase de la culture et des traditions, de réécrire l'Histoire elle-même afin de préparer l'avènement de « *l'homme nouveau* ».

Déjà, Nicolae Ceaușescu a fait procéder à la destruction de la majeure partie du centre historique de la capitale, Bucarest. Ce centre-ville que les Roumains appelaient « Le Petit Paris » n'existera plus d'ici un an. Toutes les grandes villes roumaines sont menacées du même traitement. Et aujourd'hui, donc, ce sont 8000 villages sur les 13 000 que compte la Roumanie qui sont concernés par la « *systématisation* ». Il n'est pas douteux que, du point de vue humain comme du point de vue du patrimoine, il s'agit d'un véritable séisme.

Ces derniers mois, dix villages, déjà, ont été détruits. Le plus souvent, les habitants sont prévenus la veille seulement de l'arrivée des bulldozers. Juste le temps d'empaqueter leurs affaires personnelles. Tout est rasé. Derrière la justification officielle (celle de regagner 3,3 % des terres cultivables), se cache un véritable génocide culturel. Arbres, églises, écoles, habitations, édifices historiques, cimetières même, tout doit disparaître. Ces villages sont, pour la plupart, vieux de plusieurs centaines d'années. Ils portent les marques des invasions successives qui ont traversé le pays, ils sont riches d'une

architecture de style baroque, souvent décorés de fresques. Demain, ils n'existeront plus. C'est tout un pan du patrimoine européen qui disparaîtra par la même occasion.

Les habitants sont ensuite déplacés vers un des 545 « centres agro-industriels » où ils sont relogés dans de vastes ensembles de HLM. 545 centres pour 10 millions de personnes ? Soit de vraies villes de près de 20 mille habitants où la vie sociale ancestrale, les habitudes, les rythmes de vie, seront complètement et définitivement anéantis.

Opération Villages Roumains : qui sommes-nous ?

Des personnes issues des domaines culturels, journalistiques, sociaux, artistiques (graphistes, photographes, architectes...), agricoles et juridiques, mobilisés par la menace du génocide culturel et social roumain, n'appartenant à aucune organisation, ayant décidé d'unir leurs compétences à celles de la Ligue

des Droits de l'Homme dont l'implication dans le projet est totale. Ils ont décidé la mise en commun de leurs réseaux de relations, de leurs forces de travail, de leurs facultés à informer, à organiser, à mobiliser. Leur coordination a pris le nom de *Opération Villages Roumains*.

Notre projet

Il est simple et tient en quelques mots. Nous voulons faire adopter chacun des 8000 villages roumains par 8000 communes ou villages européens. Plus que cela même. La liste des villages à détruire étant secrète à 90 %, nous nous trouvons dans l'obligation évidente d'adopter chacun des 13 000 villages roumains. Les maires et leurs administrés se déclareront solidaires et responsables du sort qui sera fait à leur village et veilleront, dans la durée, à sa sauvegarde et à sa préservation.

Comment allons-nous nous y prendre ?

Chaque pays de la CEE (2) – et du Conseil de l'Europe – mettra sur pied une coordination, en collaboration avec la Ligue des Droits de l'Homme locale ou la Fédération internationale des Droits de l'Homme. Ces coordinations auront pour mission de prendre contact avec les responsables politiques et administratifs d'un certain nombre de communes ou de villages de leur pays (le nombre de villages adoptant sera déterminé au prorata du chiffre de la population du pays participant), de les informer de l'urgence de la situation et de leur demander d'agir.

Comment les villages et les communes vont-elles intervenir ?

- En se portant *commune adoptive* d'un village roumain déterminé. Il s'agit donc, si l'on veut, d'un jumelage unilatéral. Un village roumain sera adopté par une seule commune européenne. Mais nous tenterons de diversifier dans une même région géographique roumaine les nationalités des *communes adoptives*.

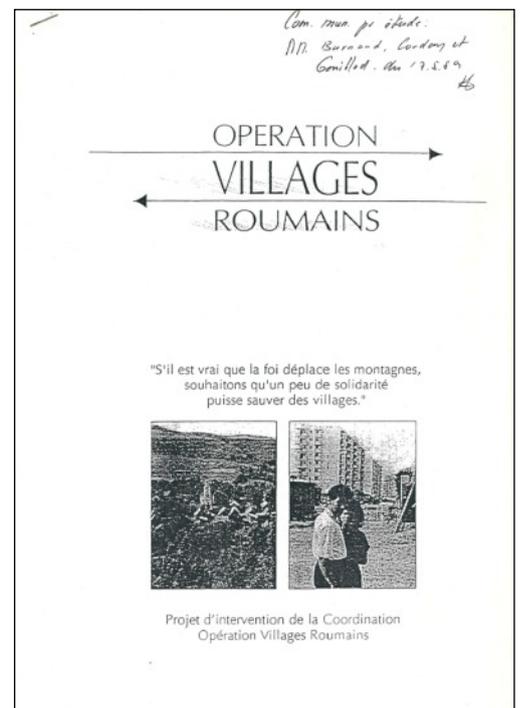
(2) La CEE (Communauté économique européenne) est le nom de l'organisation supranationale européenne créée, en 1957, lors du traité de Rome, par les 6 Etats fondateurs (Bénélux, France, Allemagne de l'Ouest, Italie). La création de l'UE (Union européenne) ne date que de 1993, au traité de Maastricht, et est donc postérieure à l'époque concernée. [ndlr]

- En informant leurs administrés et en leur demandant leur participation active.

Comment les villages et communes vont-elles rendre public leur action ?

- Chaque *commune adoptive* communiquera par voie administrative le nom du village roumain adopté au président Ceaușescu et à l'ambassadeur roumain en poste dans le pays concerné.

- Chaque *commune adoptive* mettra en place, aux entrées et sorties principales de la commune ou village, un grand panneau d'information stipulant sa participation à l'opé-



Source : Coordination OVR Bruxelles

Doc. 3 – Dossier de 4 + 5 pages, envoyé par la Coordination OVR aux autorités des différentes communes suisses

ration ainsi que le nom et les caractéristiques du village adopté.

- Chaque *commune adoptive* organisera l'information de ses administrés par le biais d'affiches, de dépliants, de réunions publiques, etc. Ce matériel pédagogique sera fourni par la coordination.

- Les habitants de ces villages ou communes seront appelés, par les services de leur administration communale, à participer pratiquement à l'opération par le biais d'envois massifs et simultanés de courrier. Ce courrier – pré-imprimé par la coordination – sera signé des noms des habitants participants et

sera envoyé au président, à l'ambassadeur ainsi qu'au maire du village roumain adopté.

- Chaque commune décidera de quels autres moyens (dessins des enfants des écoles, pétition d'un corps administratif précis, etc.) elle voudra user pour participer de la manière qui lui convient à l'opération.

- Chaque commune et ses dirigeants, solliciteront, selon leurs moyens, les médias locaux ou nationaux pouvant rendre compte de l'opération.

Les questions que vous vous posez

Quel type de communes pourront participer ?

Les communes les plus directement concernées par ce projet sont bien évidemment les communes ou les villages à caractère rural ou agricole (pour la Belgique : les communes de moins de 15 000 habitants). Pourquoi ? Non seulement parce que leurs habitants pourront imaginer, mieux que tout autres, quel bouleversement entraînerait pour eux un tel changement radical

de leur cadre de vie, mais aussi parce que cela met symboliquement l'accent, à travers toute l'Europe, sur les solidarités qui unissent les populations rurales et les régions agricoles. Pour autant, nous ne désirons pas nous passer des services des communes plus importantes, des villes et des capitales. Elles pourront elles aussi participer au projet.

Opération Villages Roumains

60 actions pour sauver les villages roumains

1. Ce que peuvent faire les bourgmestres⁽³⁾ et responsables communaux

1.1. Informer par voie administrative les autorités roumaines du nom du village adopté (le nom sera fourni par la Coordination).

1.2. Placer les panneaux de participation à l'Opération Villages Roumains aux sorties et entrées de la commune.

1.3. Imprimer selon les moyens disponibles, une certaine quantité de cartes postales (*les originaux sont disponibles à la Coordination*). Il faut compter 300 cartes pour 1000 habitants.

1.4. Editer un numéro spécial du journal communal (du matériel journalistique peut être fourni par la Coordination).

1.5. Attribuer un endroit dans la Maison Communale où les citoyens peuvent trouver de l'information (*voir aussi 2.11 et 3.2*).

1.6. Mettre l'affichage communal à disposition de l'Opération.

1.7. Informer les administrés des noms et coordonnées du village adopté.

1.8. Tenir des réunions publiques d'information (avec la Coordination si nécessaire).

⁽³⁾ *Bourgmestre* (de l'allemand *Bürgermeister*, le maître des bourgeois) est le terme belge consacré pour désigner le responsable de l'exécutif de la commune. Il correspond au « maire », au « président de commune », ou au « syndic », selon les régions. [ndlr]

1.9. Prévenir les responsables des communes européennes avec lesquelles votre commune est éventuellement jumelée afin de les informer et de susciter leur participation dans leur pays.

1.10. Assurer la distribution et la diffusion des cartes postales.

2. Ce que peut faire tout un chacun

2.1. Prendre contact avec son maire pour organiser avec lui l'adoption d'un village roumain.

2.2. En parler autour de soi, convaincre son entourage, ses amis, ses relations de travail de participer à l'Opération. Ne pas oublier de mettre ses relations de l'étranger au courant et de leur demander d'être vigilants et actifs dans leur région.

2.3. Faire circuler une pétition sur son lieu de travail (et la renvoyer ensuite à la Coordination de l'Opération qui se chargera de l'acheminer).

2.4. Contacter toute personne, firme ou entreprise dont la collaboration peut être utile à l'Opération (matériel d'imprimerie, par exemple) puis en envoyer les coordonnées à la Coordination.

2.5. Afficher l'autocollant de l'Opération sur les vitres de sa voiture, mettre les affichettes en évidence sur les fenêtres de sa maison.

2.6. Téléphoner à l'Ambassade de Roumanie pour prendre des nouvelles des villages menacés.

2.7. Si on a un hobby (philatélie, numismatique, etc.) contacter la fédération roumaine, via sa propre fédération, pour lui faire part de sa préoccupation

2.8. Faire circuler l'information à l'occasion de déplacements en Roumanie.

2.9. Au cas où vous seriez allé en Roumanie et auriez photographié des villages, faire parvenir des photos à la Coordination.

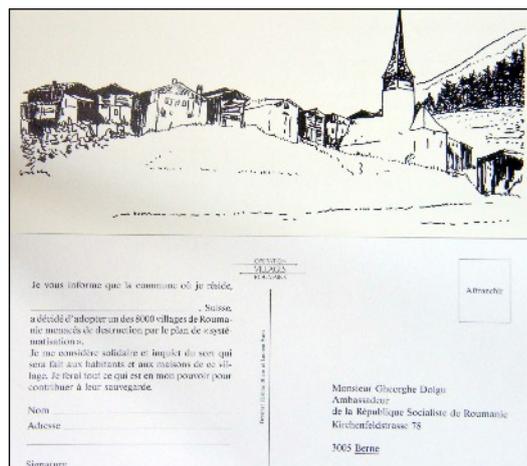
2.10. Organiser dans votre quartier un centre de diffusion des cartes postales et d'information (avec la Coordination).

2.11. Envoyer les trois cartes postales au Président Ceaușescu, à l'ambassadeur de Roumanie, au maire du village roumain adopté.

3. Ce que peuvent faire les collectivités locales ou les comités de quartiers

3.1. Epauler la commune dans l'organisation de l'adoption d'un village roumain.

3.2. Organiser des centres de distribution de cartes postales et donner les coordonnées du village adopté, accueillir une exposition de photos.



Source : Coordination OVR Bruxelles

Doc. 4 – Deux modèles recto-verso de cartes postales allongées, confectionnées par la Coordination OVR avec les adresses pré-imprimées des destinataires

3.3. Acheminer le matériel pédagogique et les cartes postales de la Coordination vers votre commune.

3.4. Préparer du matériel pédagogique additionnel. Chercher par exemple tous les renseignements supplémentaires sur le village adopté par votre commune (communiquer aussi ces informations à la Coordination).

3.5. Vous mettre en contact avec les commerçants du quartier de telle manière à mettre les devantures et vitrines des magasins à l'heure roumaine.

3.6. Organiser des manifestations culturelles (danses folkloriques roumaines, musiques, conférences, diffusion de vidéos, concerts de soutien à l'Opération).

4. Ce que peuvent faire :

Les enseignants.

4.1. Attribuer une heure de cours ou une partie d'une heure de cours à une information sur la situation en Roumanie.

4.2. Ecrire avec la classe au Ministère roumain de l'Education.

4.3. Organiser des envois de dessins aux écoles référentes.

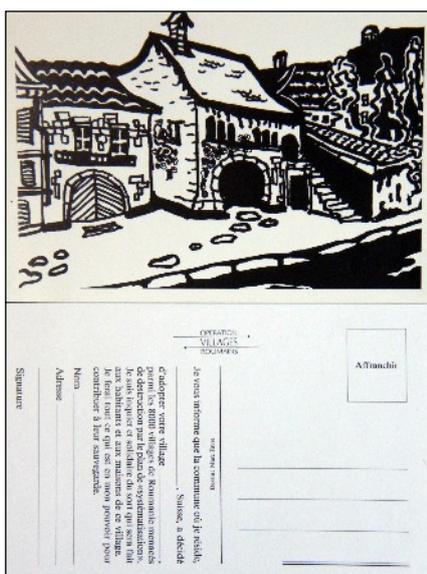
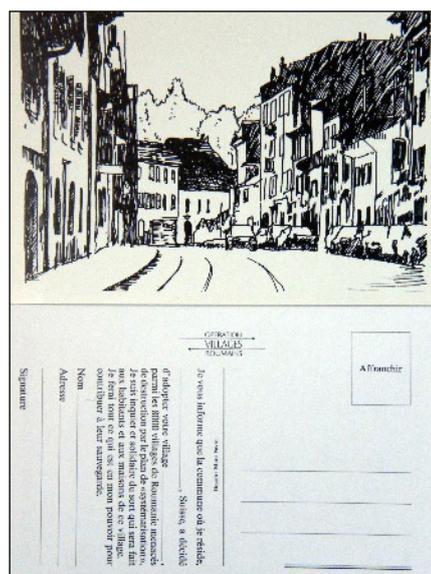
4.4. Contacter sa fédération ou son syndicat pour une protestation groupée.

Les imprimeurs.

4.5. Se mettre en contact avec, soit la commune, soit la Coordination, pour l'impression de cartes postales.

Les architectes.

4.6. Apporter par écrit, d'une manière individuelle ou collective, son soutien aux architectes roumains dont la majorité n'est pas d'accord avec le plan de systématisation.



Source : Coordination OVR Bruxelles

Doc. 5 – Deux autres modèles recto-verso de cartes postales, confectionnées par la Coordination OVR, à compléter avant envoi aux responsables officiels roumains

[manque ici une proposition qui a été effacée ; il subsiste un blanc sur le texte photocopie envoyé. ndlr]

Les agriculteurs.

4.8. Prendre contact avec sa fédération ou son syndicat pour savoir quelles actions sont déjà prévues ou, le cas échéant, les précipiter.

Les chômeurs.

4.9. Se mettre en contact avec l'administration communale pour la diffusion des cartes postales, les affiches, etc. (voir aussi 2.1. et 3.2).

4.10. Rejoindre le comité de quartier, la maison de jeunes, les collectivités locales.

4.11. Contacter votre syndicat pour envoyer une protestation groupée.

Les commerçants.

4.12. Organiser dans votre rue ou quartier une semaine de devantures et vitrines décorées à la roumaine (voir aussi 3.6.).

4.13. Organiser la diffusion de cartes postales (sur votre comptoir) et placer l'affichette donnant les coordonnées du village adopté.

4.14. Pour les grandes surfaces, prévoir de l'affichage sur les panneaux d'entrée (voir aussi 4.13.).

Les photographes.

4.15. Envoyer au maire du village roumain une photo de votre commune ou village. Penser aussi aux photos de groupe devant la maison communale, par exemple.

4.16. Produire votre propre carte postale à ajouter aux six originales.

Les artistes.

4.17. Produire votre propre carte postale.

4.18. Rejoindre le comité de parrainage.

4.19. Si dans les activités de la vie courante, il vous arrive d'être interviewé par la presse, ne manquez pas de signaler votre participation à l'Opération Villages Roumains.

Les étudiants.

4.20. Informer votre école ou votre établissement, écrire au Ministère roumain de l'Education.

Les musiciens.

4.21. Organiser un concert de soutien à l'Opération, faire participer vos relations.

4.22. Voir aussi 4.18 et 4.19.

Les sportifs.

4.23. Organiser un bénéfice-match [sic] au profit soit de l'Opération, soit de la commune (pour l'impression des cartes postales par exemple).

Les mouvements de jeunesse.

4.24. Prendre contact avec la Coordination pour la diffusion et la vente des autocollants.

Les responsables de paroisse.

4.25. Prévoir l'affichage dans les lieux de culte.



Source : Coordination OVR-Suisse

Doc. 6 – Les panneaux et les autocollants utilisés par la Suisse dans le cadre de l'OVR

4.26. Parler de l'Opération dans le journal paroissial.

4.27. Parler de l'Opération aux fidèles.

Les radios locales.

4.28. Relayer l'information à destination de la région.

4.29. Réaliser des émissions spéciales sur la Roumanie

Les libraires et bibliothécaires.

4.30. Etablir une bibliographie sur la Roumanie, la communiquer aux lecteurs (bibliothécaires).

4.31. Organiser sa devanture et y installer des livres sur la Roumanie et des livres d'auteurs roumains (Ionesco, Tzara, Dimitriu, Panait Istrati, Herta Müller, le dessinateur Stanescu,...)

Les journaux toutes-boîtes.

4.32. Prévoir un encart ou un emplacement pour un article.

5. Ce que tout le monde peut faire :

5.1. Verser sa contribution au :
OVR Coordination suisse
CCP 12-10721-4

6. Et la soixantième action ? (4)

C'est la vôtre. Une idée que vous réaliserez et nous ferez connaître en nous renvoyant le coupon ci-après.

Voici ma soixantième idée d'action pour sauver les villages roumains :

.....
.....

Nom

Adresse

Tél.

A retourner à la Coordination suisse
Opération Villages Roumains
LSDH, c.p. 24, 1211 Genève 8

Dossier : OVR a 30 ans

L'origine du mouvement OVR

Avant la phase humanitaire

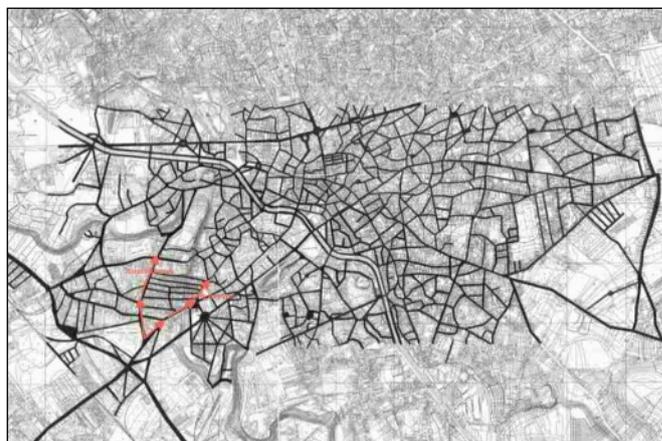
Les deux séries de documents présentés ci-avant sont parfaitement représentatifs de l'origine du mouvement Opération Villages Roumains. La première fait état de la situation du pays au cours de l'année 1988 et de l'accélération du processus de « systématisation » présenté par le président Ceaușescu ; ce sont les éléments déclencheurs de la prise de conscience. La seconde série est le reflet des premières réactions concrètes de la Coordination OVR ; elles constituent le premier projet d'intervention qui marque la naissance du mouvement.

1.- Les faits en Roumanie

La politique de systématisation ne date pas de 1988, mais pratiquement de l'arrivée de Nicolae Ceaușescu au pouvoir, 20 ans plus tôt. Il avait voulu mettre l'ensemble du pays en adéquation avec la politique d'industrialisation de son prédécesseur, Gheorghe Gheorghiu-Dej. Mais, jusqu'en 1988, il n'avait tourné son regard que sur les grandes villes du pays. Elles seules avaient commencé à être « modernisées », c'est-à-dire, en pratique, détruites et reconstruites en fonction de la nouvelle logique de société imposée par le dictateur. Son dévoué a aussi été jeté tout spécialement sur la capitale, dont le centre a été particulièrement « massacré », aidé en cela par la destruction provoquée par le tremblement de terre du 4 mars 1977. Gheorghiu-Dej avait *industrialisé* rapidement le pays ; Ceaușescu voulait rapidement *urbaniser* le pays, « *développer des villes modernes* », comme il le disait⁽¹⁾, en fonction de ses critères pour permettre l'épanouissement de l'« homme nouveau »...

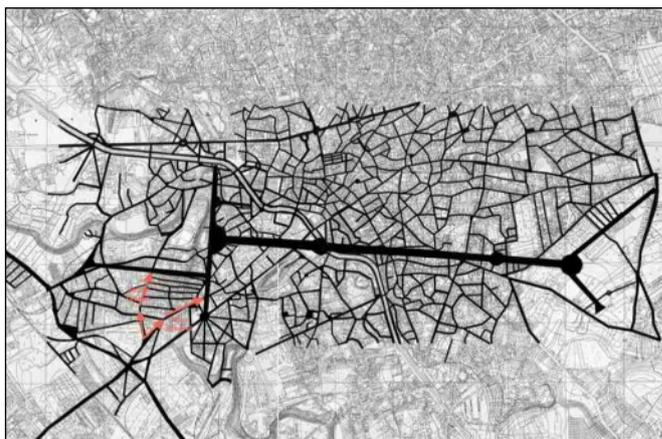
D'autres articles parus précédemment dans *Le Réseau* ont déjà mis en évidence différents éléments de cette politique, pour ne pas devoir les reprendre ici de façon détaillée. Chloé Salembier, anthropologue à l'Université de Louvain-La-Neuve, nous avait présenté les conséquences héritées de la planification désastreuse de Bucarest dans un des quartiers de la ville qui était encore en quête de recherche identitaire, suite à la folie destructrice de Ceaușescu⁽²⁾ (Cf. Doc. 7 & 8). L'association « Sauver Bucarest » (*Asociația Salvați Bucureștiul*) nous avait permis de prendre conscience que la destruction actuelle de la

ville continue en fonction de critères similaires tout aussi incohérents d'un point de vue urbanistique et architectural⁽³⁾. Tous les architectes n'étaient pas d'accord avec ce projet de démantèlement du centre de la capitale, mais bien peu osaient faire quelque remarque que ce soit à ce propos. Car, comme l'a fait remarquer Alexandru Budișteanu – architecte en chef de la capitale entre 1977 et 1983, et responsable du Centre national de systématisation de la Roumanie entre 1983 et 1989 –, « *Dans le cas de Bucarest comme dans le cas des localités*



Plan & photo: www.spacesyntax.com

Doc. 7 – La trame urbaine organique de Bucarest, avant son démantèlement par le projet urbanistique de Ceaușescu



Plan & photo: www.spacesyntax.com

Doc. 8 – Construction des grands axes entre la future Maison du Peuple et la Piața Alba Iulia

(1) Cf. Annexe 3, p. 5, in : Agerpres, *Roumanie-Documents-Événements*, N° 50, novembre 1988.

(2) Cf. SALEMBIER Chloé, « A quelques pas du Parlement roumain, un quartier toujours en sursis: Rahova-Uranus », *Le Réseau*, N° 39, décembre 2010, 16-22. (Rappelons que tous les anciens numéros du *Réseau* sont disponibles en ligne sur le site : [www.ovr-suisse.ch/Le Réseau](http://www.ovr-suisse.ch/Le_Réseau) > Archives.)

(3) Cf. « București și dezastrul planificării urbanistice » - « Bucarest et le désastre de la planification urbaine », texte bilingue paru in : *Le Réseau*, Hors-série N° 1, été 2009, 59-64.

petites ou grandes des régions territoriales de toutes sortes, Ceaușescu avait toujours le dernier mot, ne comprenant, ni n'acceptant à aucun moment d'écouter l'avis de quelqu'un d'autre, quel que soit son interlocuteur, le métier ou l'expérience de celui-ci ; jamais il n'acceptait une opinion différente de la sienne. Par conséquent, dans le fond, il excluait de renoncer à ses plans dans le domaine de la systématisation, indifférent à l'objectif ou à l'ampleur de l'opération respective. » (4)

Ce qui a changé en 1988 – et qui a amené les fondateurs d'OVR à exprimer leur indignation – est la généralisation de cette politique de systématisation à l'ensemble du pays, en incluant le monde rural. Tout le pays était donc amené à être rationalisé, restructuré, en fonction d'une logique qui ne tenait aucun compte de la réalité du vécu des gens. Ce changement de mentalité voulu par le dictateur n'est rien moins qu'un « génocide culturel », ce qu'on appelle plus communément un ethnocide. Alexandru Budișteanu est parfaitement conscient de cette réalité, en tout cas *a posteriori*, lorsqu'il dit : « Les conséquences préconisées de l'opération de restructuration des villages de Roumanie étaient extrêmement graves et présupposaient un profond bouleversement du milieu de vie rural, avec des implications beaucoup plus importantes que dans le cas de la systématisation des localités urbaines où les habitants affectés restaient toujours habitants de la ville, alors que, dans le cas de la restructuration des villages, allaient apparaître des personnes socialement tout à fait différentes des paysans traditionnels. » (5)

L'introduction de la première série de documents, faite par des membres de la Ligue roumaine des Droits de l'Homme à Paris, explique clairement cette réalité. A côté de la reconstruction des villes selon un modèle unique, il s'agissait en fait de « faire disparaître l'habitat rural traditionnel, en 3 étapes d'ici à l'an 2000 (1988-1990-1995-2000) », en procédant à la démolition de plus de la moitié des localités rurales existant à l'époque ; la reconstruction des villages restants, suivant le modèle urbain, afin de réduire au maximum la superficie occupée ; la création de 558 « centres agro-industriels », choisis parmi les 5 à 6000 villages nouvellement créés. Les termes du discours de Ceaușescu prononcé le 3 mars 1988 sont très clairs à ce propos ; ils ne prêtent à aucune confusion (6).

Les détails du processus de destruction n'étaient pas connus des Occidentaux, à l'époque ; ils n'étaient d'ailleurs pas connus des dirigeants roumains eux-mêmes, à l'exception de la petite

(4) Cf. « La politique de systématisation. Témoignage d'Alexandru Budișteanu, ancien responsable national », *Le Réseau*, N° 58, avril 2017, 9-12. Pour l'extrait cité : p. 10.

(5) Cf. « La politique de systématisation. Témoignage d'Alexandru Budișteanu, ancien responsable national », *op. cit.* Pour l'extrait cité : p. 11.

(6) Cf. Annexe 1, « Discours de Nicolae Ceaușescu du 3 mars 1988 à la Conférence nationale des Présidents de Conseils Populaires », in : *Scinteia*, 4 mars 1988, p. 4.

équipe qui – bon gré mal gré, selon Alexandru Budișteanu – exécutait les décisions prises. Ils ne furent connus que plus tard, lorsque les archives du Comité Central du Parti Communiste Roumain furent partiellement ouvertes (avril 2006) et que l'on a pu commencer à les analyser. En tant qu'historien, Mihnea Berindei a pu avoir accès

aux documents de la période 1977-1989 et a mis en évidence les détails de la politique de « systématisation rurale », mise en place dès 1967 au niveau des principes de base. Il nous a fait part de ces différents éléments dans un article dont il nous avait réservé la primeur, paru dans le premier Hors-série de nos publications (7). Il y relate, entre autres, les différentes étapes des années 1986 à 1988, qui ont conduit au discours de Nicolae Ceaușescu du 3 mars 1988 – repris dans l'annexe 1 de la première série de documents présentés ci-avant.

2.- La prise de conscience

Mais en 1988, Mihnea Berindei n'avait pas connaissance de tous les détails qu'il allait découvrir par la suite : les étapes de la systématisation des municipalités, les indications relatives à la systématisation des *judet* (Cf. Doc.2), celles qui se rapportaient à la destruction programmée des villages précis dans chacune des communes visées (Cf. Doc. 9). Il ne connaissait que les grandes lignes de la politique de systématisation du *Conducator*, comme tout un chacun qui cherchait les informations fournies par les textes officiels de l'époque. Il a toujours suivi de près l'évolution politique de son pays, même lorsqu'il était réfugié en France, et – comme je l'ai déjà mentionné en d'autres circonstances – « il a toujours soutenu les mouvements

(7) Cf. BERINDEI Mihnea, « Distrugerea satelor românești în arhivele Comitetului Central – La destruction des villages roumains dans les archives du Comité Central », texte bilingue paru in : *Le Réseau*, Hors-série N° 1, été 2009, 10-15.

JUDETUL		SISTIU	
COMUNA		SEICA - MARE	
1. SUPRAFAȚA TOTALĂ ÎN PERIMETRUL ADMINISTRATIV	17.024	HA	
DIN CARE : AGRICOL	8.025	HA	
2. POPULAȚIA ACTUALĂ	6.390	LOCUITORI	
TOTAL COMUNA	4.206	LOCUITORI	
DIN CARE : SATUL SEICA - MARE	867	LOCUITORI	
SATUL BUIA	796	LOCUITORI	
SATUL ROAKTA	283	LOCUITORI	
SATUL PETIȘ	315	LOCUITORI	
SATUL STENEA	78	LOCUITORI	
SATUL MIȘIÎNDOALA		LOCUITORI	
SATUL		LOCUITORI	
SATUL		LOCUITORI	
SATUL		LOCUITORI	
3. SUPRAFAȚA CUPRINSĂ ÎN PERIMETRUL CONSTRUIBIL	246,23	HA	144,00 HA
DIN CARE : LOCUINȚE ȘI DOTĂRI	203,55	HA	136,00 HA
UNITĂȚI ECONOMICE	29,98	HA	30,00 HA
ALTE FOLOSINȚE	14,72	HA	5,00 HA

ACTUAL : PROPUS

NOTA : LA SAȚELE DE SE PROPUN PENTRU DEZAFECTARE PUSTE NUMĂRUL LOCUITORILOR SE NOTEAZĂ ÎN CASUTA CU SEMNUL X

Sources : CC du PCR – Section de l'organisation. Dos. 17/1987, feuille 24. Archives du Comité politique exécutif du CC du PCR, N° 1049, 3.VI.1987.

Doc. 9 – Exemple d'indications relatives à la systématisation d'une commune : Șeica Mare (SB) [Destruction programmée de 4 villages sur les 7 qui constituent la commune]

de protestation dans son pays d'origine et s'est engagé dans les différents organismes de la société civile et civique qui contestaient les régimes communistes. Il a mis un point d'honneur à servir de relais pour faire connaître les voix dissidentes à l'étranger et a été très actif comme moteur dans les groupes d'exilés pour assurer la transmission de l'information. »⁽⁸⁾ Il a joué un rôle irremplaçable comme *source* d'information sur ce qui se passait dans son pays, et de *diffusion* auprès des différents pays de l'Europe de l'Ouest.

C'est dans cette optique qu'il avait fondé avec d'autres jeunes chercheurs le « Comité français pour les Droits de l'Homme en Roumanie », dès 1977, pour soutenir le Mouvement Goma de contestation des régimes communistes et de lutte contre eux. On le retrouve, en 1980, comme membre fondateur, à Paris, de la « Ligue des Droits de l'Homme en Roumanie » (LDHR), affiliée à la Fédération internationale des Droits de l'Homme. C'est lui qui est donc directement à la source des informations fournies à la LDHR et qui constituent les différentes « Annexes » de la première série de documents sur le plan de « systématisation du territoire et des localités ». Mihnea Berindei l'explique lui-même dans un long article qu'il a publié par la suite, dans un supplément de la revue *Revista 22*, lorsqu'il a rencontré pour la première fois les membres fondateurs du mouvement OVR et qu'il s'est joint à eux : « *Je leur ai montré le dossier que j'avais créé. Je leur ai donné une série de documents traduits en français (extraits du discours de Ceaușescu du 3 Mars 1988, annonçant la généralisation et l'accélération de la « systématisation » des villages, des articles de journaux roumains attestant les faits qui se passaient, l'éditorial par Vlad Georgescu, diffusé sur Europa Liberă le 12 Mars 1988, et qui a été un premier signal d'alarme), des réactions de responsables occidentaux, des articles que j'ai réussi à obtenir dans la presse française. J'allais assurer un flux constant d'informations, une liste des villages menacés, qui devaient être adoptés. Nous avions du matériel que nous recevions de Europa Liberă, les extraits hebdomadaires de la presse roumaine (Press Survey) et plusieurs études menées par Michael Shafir et surtout Dan Ionescu (1). Je lisais attentivement Scînteia, România Liberă et Actualités roumaines (j'étais probablement le seul lecteur assidu de ces publications en France) : en mettant de côté la propagande, on pouvait dégager une série d'éléments concrets.* »⁽⁹⁾

A côté de l'implication directe de la Ligue des Droits de l'Homme dans la diffusion de ces éléments, un autre document

⁽⁸⁾ Cf. ROSSEL Hubert, « Le mouvement OVR est en deuil - Hommage à Mihnea Berindei », *Le Réseau*, N° 56, août 2016, 17-18.

⁽⁹⁾ Cf. BERINDEI Mihnea, « Un elan de solidaritate europeană fără precedent », *Revista 22*, Anul XVI (799), 28 iunie-4 iulie 2005, *Supliment 22 Plus*, București, <https://revista22.ro/supliment/operation-villages-roumains-1989-2005>, consulté le 1 juin 2018. [Traduction des extraits : Hubert Rossel]

La note (1) dans le texte fait référence à la destruction d'une partie du centre historique de Bucarest, dans le cadre d'une politique d'urbanisation brutale, et qui avait été largement dénoncée par les médias occidentaux depuis 1984.

est à la source de la réaction indignée des membres fondateurs d'OVR : la diffusion par la télévision belge (RTBF) d'un reportage réalisé par deux journalistes : *Roumanie, le désastre rouge*. Josy Dubié, réalisateur et homme politique, et Jean-Jacques Pêché, producteur et enseignant dans le domaine du "cinéma documentaire", étaient entrés en Roumanie comme touristes pour enquêter sur la politique de systématisation dont ils avaient entendu parler, et ont réalisé clandestinement un film sur ce thème et sur la situation générale de la Roumanie d'alors.

Ils y ont rencontré Doina Cornea, « résistante » peu connue à l'époque, qui combattait inlassablement pour une société plus juste, à l'interne, et essayait de faire connaître la situation de son pays dans le monde occidental par le biais des médias⁽¹⁰⁾. Une large part du reportage lui est consacrée, pour faire connaître son combat, et, un climat de confiance s'étant établi entre elle et Josy Dubié, elle lui demanda de sortir du pays une poupée contenant dans les coutures une lettre ouverte à Ceaușescu, qui devait être lue à *Radio Europa Liberă*. Ce qui fut fait. Un message de plus qui s'est ajouté à tous les autres textes de protestations qu'elle avait déjà transmis depuis 1982.

La diffusion de ce reportage par la RTBF, le 8 décembre 1988 – avant d'être repris par la suite par d'autres chaînes de télévision des pays occidentaux –, provoqua une onde de choc dans l'opinion publique, en général, et une violente réaction de la part de personnes plus engagées.

Un petit groupe de réflexion se sentit particulièrement concerné à cause de la barbarie des procédés utilisés. « *Comment s'opposer à ce totalitarisme ? (...) Comment intervenir en faveur des valeurs européennes ?* », a rappelé par la suite Paul Hermant, autre journaliste belge, un des membres de ce « think tank » encore informel à ce moment. « *C'est le crime culturel qui nous a réunis. (...) Nous avons commencé en partant d'un petit groupe de 12-13 personnes, réunies dans une pièce de 12 mètres carrés pour apporter une brique à la construction anti-totalitaire.* »⁽¹¹⁾ Et la décision de lutter contre l'inacceptable a été prise lors d'une de leurs réunions hebdomadaires, le 22 décembre 1988, il y a exactement 30 ans.

« *On peut donc dire que l'apparition d'OVR précède d'un exactement la disparition de Ceaușescu de la scène politique* », se plaît à relever Mihnea Berindei, dans son survol des premiers mois de la mise en place. « *En fait, l'organisation de l'association, la définition de la méthodologie et de la préparation du début de l'opération ont duré un mois, jusqu'à la première conférence de presse – le lancement proprement-dit – qui a eu*

⁽¹⁰⁾ Les principales étapes de sa vie ont été présentées lors de l'analyse d'un livre d'entretiens avec elle réalisé par Michel Combes (son beau-fils), *Liberté?*, in : *Le Réseau*, N° 58, avril 2017, 15-16.

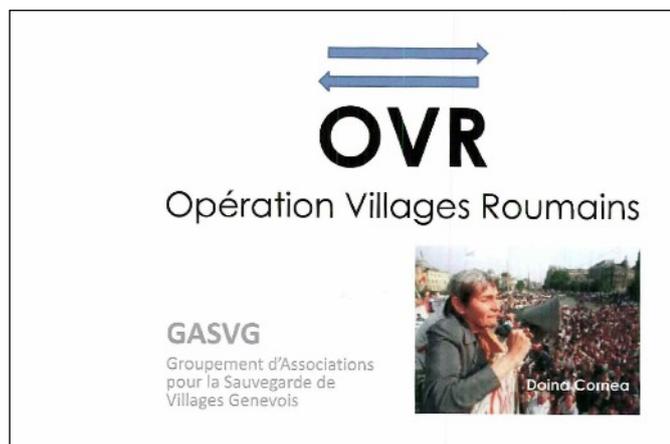
⁽¹¹⁾ Ces différents extraits sont tirés de : DOBROVIE Matei, « Opération Villages Roumains – Une tentative courageuse pour sauver les villages roumains de la destruction communiste », in : *Le Réseau*, N° 57, décembre 2016, 2-3.

de Paul Hermant et de Mihnea Berindei, les attributions se sont faites de façon assez proportionnées malgré tout.

Les fiches envoyées aux communes occidentales⁽¹⁴⁾ comportaient le nom du județ, de la commune et du/des village(s) attribué(s). Des renseignements précis étaient fournis sur la région considérée, tant dans les domaines physiques que sociaux, humains et économiques, les différents éléments du patrimoine culturel, et si le village était menacé de destruction imminente ou si celle-ci avait déjà commencé.

Les autorités communales avaient donc en main les coordonnées nécessaires pour agir – réagir, en fait – de la façon la plus adéquate possible, en fonction de leur personnalité et de leur degré de conscientisation.

En Suisse, dans la région genevoise, la réaction a d'abord été collective avant d'être individuelle. Car les communes se sont fondues dans une action proposée par le GASVG (Groupement d'Associations pour la Sauvegarde de Villages Genevois), une structure de la scène genevoise qui a proposé d'adopter un village menacé par la systématisation, après s'être associée au mouvement de coordination suisse Opération Villages Roumains (Cf. Doc. 11). Dans la lettre envoyée à ses membres pour leur annoncer cette association avec OVR, on précise: « Vous trouverez, en annexe, copie de la lettre que nous avons adressée aux 45 communes genevoises pour les informer de notre action. Nous joignons également quelques exemplaires de la lettre pétition que vous voudrez bien compléter avant de l'adresser à vos autorités communales. (...) »⁽¹⁵⁾

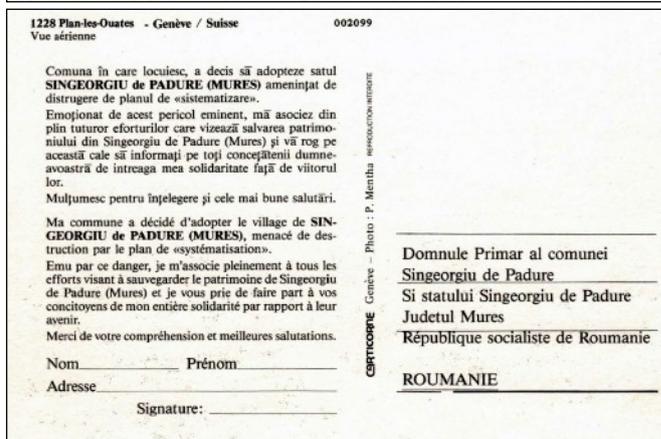
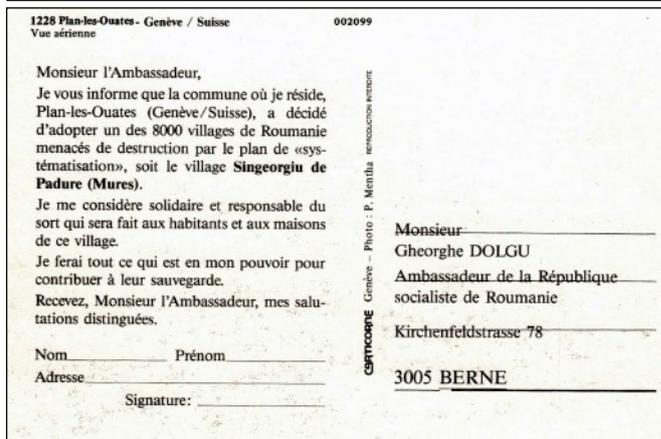
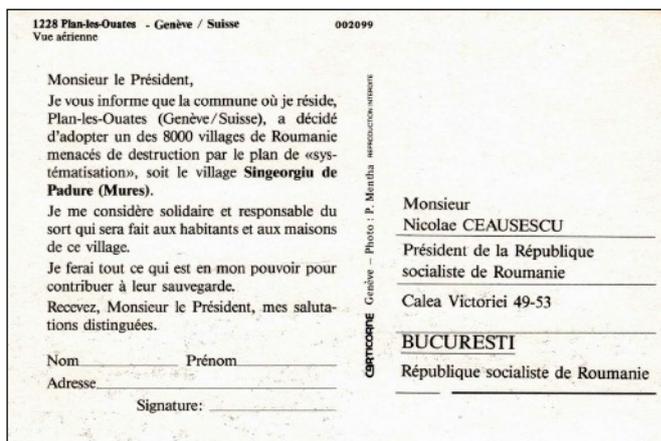


Doc. 11 – Première page d'un document agrafé présentant les actions du GASVG avec la première coordination OVR en Suisse

(14) Dans le cas de la commune de Brețcu, présenté dans le Doc. 10, un des villages n'a pas été attribué ; les deux autres l'ont été à des communes de pays différents. (Document original conservé aux archives de la commune d'Yvonand)

(15) Document de 14 pages, sans date, intitulé « OVR Opération Villages Roumains - GASVG Groupement d'Associations pour la Sauvegarde de Villages Genevois ».

Le texte de la pétition est similaire à celui qui avait été proposé par la Coordination OVR de Bruxelles. Et, comme suggéré aussi dans les « 60 actions pour sauver les villages roumains », certaines communes ont produit leur(s) propre(s) carte(s) postale(s), personnalisant le texte et/ou la photo du recto. Les textes de protestation étaient souvent les mêmes pour les cartes envoyées au président Nicolae Ceaușescu et à l'ambassadeur de Roumanie en Suisse. Par contre, ils étaient beaucoup plus empathiques et chaleureux lorsqu'ils étaient adressés au maire de la commune roumaine du village adopté.



Doc. 12 – Versos de la carte postale personnalisée confectionnée par la commune de Plan-les-Ouates (GE)

Certains même, comme dans le cas de Plan-les-Ouates, ont également traduit le texte en roumain, pour être sûrs qu'il puisse être compris par les responsables des villages roumains et répercuté auprès des populations (cf. Doc. 12).

Francisc Giurgiu, président d'OVR-RO, a pu consulter les dossiers du *Conseil national pour l'étude des archives de la Securitate* (CNSAS, Consiliul Național pentru Studierea Arhivelor Securității), le 1er novembre 2016, et y a découvert un document particulièrement virulent contre la politique de systématization. Il est on ne peut plus explicite par le dessin représenté ! Nous le reproduisons, car il constitue un véritable document historique, mais nous avons occulté le nom de la personne concernée, car nous ne sommes pas parvenus à la contacter et à obtenir son accord pour la publication (cf. Doc. 13).

Le propos n'est pas de rappeler tout ce qui a été fait par les uns et par les autres, mais de signaler à quel point la réponse des autorités communales a été positive et de mentionner l'engagement effectif des citoyens de base, face à ce qui a été perçu – à juste titre – comme une atteinte inadmissible à la personnalité et à l'identité individuelle et collective des habitants des villages roumains.

Toutes les personnes qui ont jeté un regard sur les fondements du mouvement Opération Villages Roumains se sont plu à le rappeler : OVR est avant tout une réaction citoyenne d'opposition face à un régime, en le manifestant à ses autorités et en prenant directement contact avec les personnes qui en subissaient les conséquences.

Francisc Giurgiu n'a eu de cesse de le rappeler à chacune de ses interventions dans le cadre d'OVR, que ce soit au niveau international ou des différentes coordinations nationales. Il a été très clair sur le sujet quand, lors des manifestations du 20e anniversaire, il affirmait : « *L'OVR a été le premier promoteur de la formation de la société civile dans le village et dans la commune (...), l'initiateur de comités locaux et, plus tard, d'associations et de fondations juridiques créés en vertu de la législation de l'époque. Si jusqu'à l'an 2000, il n'y avait pas eu de discussion sur les conditions et les données concrètes relatives à l'entrée de la Roumanie dans l'Union européenne, OVR a permis à plus de 100 000 personnes des villages et des communes de Roumanie de se connaître et d'être en contact avec les réalités et les démocraties occidentales. Concrètement, elle a été le facteur mobilisateur de la construction de l'Europe de bas en haut, tenant compte du fait que plus de 50% de la population de la Roumanie est en milieu rural. Le travail de fourmi, l'effet boule de neige et le concept d'OVR ont permis le rapprochement entre les citoyens de l'Union européenne, le développement et la consolidation de ces relations, et ont permis de créer un lien solide entre les niveaux locaux et le pouvoir central.* » (16)

M. Dacian Cioloș, ex-ministre de l'Agriculture en Roumanie, et ex-Commissaire européen, est sur la même longueur d'onde, lorsqu'il affirme : « *Au cours de ses 20 ans d'existence, OVR est devenu un symbole, du moins en Roumanie. Un symbole d'engagement, de motivation, d'expression de la démocratie locale à travers des actions concrètes, proches du citoyen, pour et avec le citoyen. Cela a fait beaucoup de bien à la société rurale roumaine, car à l'issue du régime dictatorial, cela a montré que l'Etat central non seulement n'est pas tout puissant, mais qu'on ne peut pas et qu'il ne faut pas lui laisser tout faire.* » (17)

C'est à cette même occasion aussi que le président roumain de l'époque, M. Traian Băsescu, en remerciant « *ceux qui ont initialement fondé l'Opération Villages Roumains, destinée à sauver le village roumain du désastre planifié avec tant de méticulosité, au nom du progrès, par un Etat totalitaire se trouvant sur le seuil de sa décomposition* », faisait aussi remarquer que : « *A 20 ans de sa fondation, Opération Villages*



Source : C.N.S.A.S. - Direction des Archives Centrales

Doc. 13 – Exemple de lettre de protestation personnalisée, envoyée par un habitant de la ville de Neuchâtel
(La partie supérieure du document reçu manque)

(16) Cf. GIURGIU Francisc, « Un élan de solidaritate care rezistă timpului – Un élan de solidarité qui résiste au temps », texte bilingue paru in : *Le Réseau*, Hors-série N° 1, été 2009, 2-3.

(17) Cf. CIOLȘ Dacian, « Viitorul dinamicii locale în mediul rural românesc. O oportunitate pentru rețeaua OVR ? – L'avenir de la dynamique locale dans le rural roumain. Une opportunité pour le réseau OVR ? », texte bilingue paru in : *Le Réseau*, Hors-série N° 1, été 2009, 38-41. Pour l'extrait cité : p. 39.

Roumains a été et reste un exemple éloquent, de par l'ampleur et la force des projets nés dans la conviction. Cette main tendue à la nation roumaine, à une époque de terrible menace par rapport à notre identité, a contribué à la manière par laquelle nous nous percevons et gardons nos propres traditions. La démarche internationale consacrée au village roumain a revitalisé l'espace rural, l'a remis au centre de l'attention par la diversification de son potentiel réel, sauvant des vies humaines d'une existence déroutante, encourageant les institutions locales à édifier leurs propres repères vers une reconstruction future. »⁽¹⁸⁾

Ce qui est symptomatique dans tous ces textes est le fait que l'on met l'accent sur le rôle citoyen joué par OVR, plus que sur sa phase humanitaire qui a succédé. Cette importance de perception de la question de fond correspond bien aussi à l'ordre chronologique de l'évolution des différentes phases d'OVR. Car, s'il y a bien eu une phase d'assistance humanitaire, suivie par une phase de coopération au développement des villages parrainés, le point de départ d'OVR – le 22 décembre 1988 – est bien une révolte indignée qui a conduit à un mouvement d'opposition politique contre un déni de démocratie, contre un système qui voulait écraser la société en supprimant ses valeurs sociales, économiques et culturelles par un ethnocide, comme on a pu le voir dans les différents documents présentés ci-avant. La phase humanitaire n'a débuté qu'un an plus tard, après la « révolution » roumaine et la chute de Ceaușescu – le 22 décembre 1989 (jour de la fuite de Nicolae et Elena Ceaușescu, selon la version officielle) –, parallèlement aux différents « Ateliers de la Démocratie » conduits par OVR, qui allaient se mettre en place, pour sensibiliser les Roumains aux approches et au fonctionnement de la démocratie de base, thèmes qui étaient nouveaux pour eux.

Durant toute cette première année, comme l'a rappelé Mihnea Berindei, « la vérité est que le succès d'OVR (...) a surpris et dépassé tout le monde. Au début, l'impact médiatique était inattendu : des dizaines d'articles de presse, des émissions de radio et de télévision. Et l'intérêt n'a pas diminué au cours des semaines et des mois à venir : des centaines d'articles dans la presse locale et nationale, souvent repris et amplifié par la radio et la télévision, qui couvraient les événements dans les villages et les villes lors de l'adoption des villages roumains. »⁽¹⁹⁾

Il faut dire que la lettre ouverte de Doina Cornea à Ceaușescu, remise à Josy Dubié, lors de son séjour en Roumanie en 1988 – et dont il avait parlé dans son reportage qui stigmatisait la politique de systématisation, « Roumanie, le désastre rouge » –,

⁽¹⁸⁾ Cf. BĂSESCU Traian, « Message du Président roumain à l'occasion de l'anniversaire des 20 ans du lancement de l'OVR », texte bilingue paru in : *Le Réseau*, Hors-série N° 1, été 2009, 5-6.

⁽¹⁹⁾ Cf. BERINDEI Mihnea, « Un elan de solidaritate europeană fără precedent », *Revista 22*, op. cit.

avait déjà été lue sur les ondes de *Radio Europa Liberă* près d'un an plus tôt, en septembre 1988. Tous les médias ont toujours assuré une large couverture des différentes actions et interventions d'Opération Villages Roumains. L'OVR s'est donc toujours adressé à un public informé et sensibilisé. C'est sa force !

Et l'incrédulité du début a fait place à l'évidence : le courant est passé. La mobilisation et l'engagement citoyen, individuel ou collectif, ont permis la défense d'une cause juste : une cause citoyenne, celle de la « cité » au sens large, celle de la politique au sens noble du terme⁽²⁰⁾.

Les différences de mentalité étaient énormes entre les uns et les autres. De plus, « il ne faut pas oublier que pendant presque cinquante ans l'étranger avait été, pour la propagande officielle, le Diable lui-même. (...) Et pourtant, c'est là le miracle : l'improbable dialogue a eu lieu ! » a constaté l'écrivain et académicien roumain Marian Papahagi⁽²¹⁾. Ce qui a été à la base de ce mouvement citoyen ne peut s'effondrer, car il s'agit essentiellement de la richesse des relations entre des « citoyens de base ».

Mihnea Berindei, qui a toujours le sens de l'essentiel, résume la caractéristique du mouvement par cette formule lapidaire : « L'initiative OVR consiste (...) à associer des citoyens qui, par leurs actions, déterminent une intervention politique des communes dans les relations internationales. »⁽²²⁾

La dimension humaine doit toujours primer sur les autres lorsqu'il est question de communautés sociales et économiques, et les villages en sont les tout premiers noyaux. C'est là qu'OVR a toujours été présent et actif. C'est là aussi sa force !

Hubert ROSSEL

RAPPEL

Souvenez-vous que vous pouvez toujours nous faire parvenir la copie des documents « historiques » qui ont été à l'origine de la création de votre association et de votre partenariat avec vos amis roumains, pour les verser aux archives de la Coordination suisse d'Opération Villages Roumains.
Merci pour votre collaboration !

⁽²⁰⁾ En grec classique, la cité se dit « polis, politis ».

⁽²¹⁾ Cette affirmation est tirée d'un texte écrit en français, le 22 février 1990, par l'écrivain et académicien roumain Marian Papahagi. Nous ignorons le but dans lequel ces quelques mots ont été écrits par ce critique littéraire, essayiste et traducteur roumain, ancien directeur de l'Académie roumaine à Rome. Mais ces réflexions reflètent parfaitement l'étonnement de certains intellectuels roumains face au mouvement naissant de l'OVR. C'est en visitant les archives du *Mundaneum*, à Mons, que Francisc Giurgiu a pu obtenir un exemplaire (à double) du document, publié dans : *Le Réseau*, N° 34, avril 2009, p. 5.

⁽²²⁾ Cf. BERINDEI Mihnea, « Un elan de solidaritate europeană fără precedent », *Revista 22*, op. cit.

Ana Blandiana

Poésie - Engagement - Mémoire

Le passage à l'heure d'hiver est aussi le moment de l'année où le *Souvenir* se manifeste à tous les niveaux, et plus particulièrement en cette année 2018. S'il est une personnalité qui a œuvré à maintenir la mémoire du passé douloureux de son pays, c'est bien cette poétesse emblématique d'une Roumanie qui se bat pour le respect de la vérité, de la probité et de l'éthique. Pour y parvenir, il faut savoir ce qui s'est passé et surtout ne pas oublier. C'est dans ce but qu'Ana Blandiana et son mari, Romulus Rusan, ont travaillé à différents niveaux pour construire des lieux de souvenirs.

Ana Blandiana, de son vrai nom Otilia Valeria Coman, est née en 1942 près de Timișoara. Son père Gheorge (1915-1964) était pope et a passé plusieurs années dans les prisons communistes. Il a été tué dans un accident quelques semaines après une amnistie générale. Sa mère, Otilia Diacu, était comptable. Sa sœur Geta naît en 1947. Otilia épouse l'écrivain Romulus Rusan en 1960.

Très tôt exposée aux *diktats* du régime, Otilia Valeria Coman écrit sous le nom de plume d'Ana Blandiana, pseudonyme qui vient du nom du village de Blandiana dans le județ d'Alba où était née sa mère.

Poésie et engagement

Après ses débuts dans la *Tribuna* en 1959, où elle signe pour la première fois du nom d'Ana Blandiana, elle est publiée dans l'anthologie « *30 de poeți tineri* » (30 jeunes poètes).

Poétesse, essayiste et figure politique engagée dès sa jeunesse, elle fut dénoncée comme « fille d'un ennemi du peuple » après la publication de son premier poème et est empêchée de s'inscrire à la Faculté pendant quatre années de suite, une conséquence des persécutions subies par son père. Après cette interdiction imposée par le régime communiste, elle se réinscrit en 1963 à la faculté de Philologie de Cluj et obtient son diplôme universitaire en 1967. De 1968 à 1973, elle publie régulièrement dans les revues littéraires *Contemporanul* et *România literă*. En 1964, elle publie son premier recueil de poèmes au titre annonciateur de ses engagements futurs : *La première personne du pluriel (Persoana întâia plural)*.

Hibernation

*N'écoute pas mes frères, ils dorment,
Ils ne comprennent pas les mots qu'ils crient,
Alors qu'ils hurlent comme des bêtes consentantes
Leur âme rêve des ruches d'abeilles
Et nage dans des graines.*

*Ne maudis pas mes frères, ils dorment,
Ils se sont vêtus de sommeil comme d'une peau d'ours,
Qui les garde cruelle et pesante en vie,
Au milieu du froid dépourvu de sens
Et de fin.*

*Ne juge pas mes frères, ils dorment,
Rarement l'un d'entre eux est envoyé pour veiller
Et s'il ne revient pas, cela veut dire qu'il a disparu,
Qu'il fait encore froid et nuit
Et que le sommeil continue.*

*N'oublie pas mes frères, ils dorment,
Et en sommeil ils procréent et élèvent des enfants
Qui s'imaginent que la vie est sommeil et, pressés,
Ils ont hâte de se réveiller
Dans la mort.*

(in : *L'œil de cigale*, 1981)

Durant les années 80, ses publications sont refusées partout à cause de ses idées dissidentes.

En 1981, elle publie tout de même le poème *Hibernation (Hibernare)* pour évoquer le sentiment d'inertie de ses contemporains. Et en 1984, elle publie le poème *Je crois (Eu cred)*, qui lui valut les foudres du régime.⁽¹⁾

Ana Blandiana a été très tôt en butte à la censure, mais a persisté dans sa volonté d'écrire en restant dans son pays, exilée de l'intérieur. « Dès le premier recueil, publié en 1964, sa poésie a connu un succès d'autant plus grand qu'elle correspondait à l'état d'esprit et à la sensibilité de lecteurs qui ne pouvaient complètement étouffer leurs interrogations existentielles sous les diktats du régime. Depuis 1990, son œuvre s'est largement étoffée, et

elle est considérée comme l'un des auteurs les plus marquants de la Roumanie contemporaine. Autant dire que toute traduction publiée en France contribue à rendre justice à une œuvre qui mérite d'être reconnue internationalement. » (Jean-Pierre Longre)⁽²⁾

Les événements de 1989 l'amènent à assumer un rôle politique et elle est élue au Conseil de Salut national, dont elle démissionne rapidement, car elle ne pouvait pas souscrire à la philosophie néocommuniste du nouveau pouvoir en place.

⁽¹⁾ *La pierre et le sel*, actualité et histoire de la poésie, <https://pierresel.typepad.fr/la-pierre-et-le-sel/2013/06/ana-blandiana-une-lumi%C3%A8re-dans-les-t%C3%A9n%C3%A9s.html>

⁽²⁾ LONGRE J.-P., introduction du recueil *Ma Patrie*, Black Herald Press, 2018, <https://blackheraldpress.wordpress.com/books/ma-patrie-a4-anablandiana/>

« Interdite pendant le régime communiste, elle est aujourd'hui devenue un symbole de la résistance pour une jeunesse en colère. Présente lors des manifestations, Ana Blandiana ne s'est pas coupée de la réalité de son pays, qu'elle n'a jamais quitté. Elle tente, pour paraphraser Albert Camus, un autre grand résistant des mots, d'empêcher « que le monde ne se défasse » à défaut de pouvoir le changer. »⁽³⁾

Ana Blandiana est membre de l'Académie roumaine et ses œuvres sont traduites dans de nombreuses langues, dont le français. Elle participe régulièrement à des manifestations littéraires internationales où elle est connue en tant que poétesse, mais aussi écrivaine, essayiste et journaliste. Elle est également auteure de littérature pour la jeunesse.

Pour comprendre toute la portée de son œuvre, il est indispensable de souligner cet autre aspect de sa personnalité et de sa vie, à savoir tout l'engagement dans la réflexion, l'analyse et les prises de position vis-à-vis de la vie de la société et de la vie politique.

En 1990, après la chute du régime communiste, Ana Blandiana et son mari sont parmi les membres fondateurs de l'*Aliance civique (Fundatia Academia Civica)*, une ONG roumaine travaillant à effacer les séquelles du communisme, un maillon essentiel dans la vie civile après la chute de la dictature. Cheilles ouvrières de cette ONG, ils se sont consacrés à donner une voix à la société civile, en formulant et défendant les critères d'une véritable démocratie. Ils travaillent activement à la création d'un lieu de mémoire des victimes de la dictature. Le *Mémorial des Victimes du Communisme et de la Résistance* est un projet conçu et administré par la *Fundatia Academia Civica*. Ce mémorial comprend le *Musée de Sighet*, dans l'enceinte du sinistre pénitencier, et le *Centre International d'Etudes sur le Communisme en Roumanie*, dont le siège se trouve à Bucarest, et que Romulus Rusan a dirigé jusqu'à sa mort en 2016. A ce titre, il a joué un rôle capital dans la découverte, la collecte, le dépouillement, l'étude, la communication de dizaines de milliers de documents et les milliers d'heures d'enregistrement de témoignages oraux concernant les victimes du régime communiste en Roumanie.⁽⁴⁾

⁽³⁾ RATEAU Grégory, « Ana Blandiana. "La liberté de la parole a diminué de son importance" », interview, *Le Petit Journal*, Bucarest, 9 octobre 2018, <https://lepetitjournal.com/bucarest/communaute/ana-blandiana-la-liberte-de-la-parole-diminue-de-son-importance-241416>

⁽⁴⁾ « Une triste nouvelle de Roumanie : la disparition de l'écrivain Romulus Rusan », *Francopolis*, Actu | janvier 2017, <http://www.francopolis.net/langue2/langue-Rusan-Janv2017.html>

Je crois

*Je crois que nous sommes un peuple végétal,
Comment expliquer autrement le silence
Dans lequel nous attendons l'effeuillage ?
D'où vient le courage
De glisser sur le toboggan du sommeil
Jusqu'au tunnel de l'au-delà
Avec la certitude
Que nous serons capables
De renaître ?
Je crois que nous sommes un peuple végétal,
Qui a jamais vu un arbre
S'insurger ?*

(in : revue *Amphithéâtre*, 1984)

Sighet : le « Mémorial de la répression, de la résistance et des victimes de l'Etat communiste »⁽⁵⁾

Premier mémorial dédié aux victimes du communisme dans le monde, il a été retenu en 1998 par le Conseil de l'Europe parmi les trois premiers lieux de mémoire européenne, avec *Auschwitz* et le *Mémorial de la paix à Caen*. Institut de recherche, de muséographie et d'enseignement, le *Centre International d'Etudes sur le Communisme (CIEC)* a suscité et présidé l'ouverture du Musée de Sighet, qu'il continue de parrainer. Le CIEC a d'abord élaboré

des projets d'histoire orale, tout en mettant parallèlement en place un programme visant la collecte de documents, de photographies et d'objets qui puissent servir à l'aménagement, sur l'emplacement des anciennes cellules de la prison, des plus de 50 salles du musée.



http://sighet.ro/wp-content/uploads/2011/01/memorial_sighet_1640_b-1.jpg

Le groupe statuaire à l'entrée du Musée du Mémorial des Victimes du Communisme et de la Résistance

Sighet, une prison de triste mémoire, où dès l'après-guerre, furent enfermées, torturées et affamées de nombreuses personnalités politiques et religieuses, des artistes et des intellectuels pour s'être opposées au régime communiste instauré dès 1945. Historiens, politiciens, journalistes, économistes, prêtres y arrivaient par centaines, souvent sans même être passés par la case du tribunal. Un système criminel qui a éliminé, à Sighet,

⁽⁵⁾ CRĂCIUN Andrei, « Alături de cel de la Auschwitz, Memorialul de la Sighet este printre cele mai dramatice din Europa » [Avec celui d'Auschwitz, le mémorial de Sighet est l'un des plus dramatiques d'Europe], *Evenimentul Zilei*, București, repris in : « Auschwitz, Caen... et Sighet », *Courrier International*, Paris, 8 octobre 2008, <https://www.courrierinternational.com/article/2008/10/08/auschwitz-caen-et-sighet>



http://www.memorialsighet.ro/wp-content/uploads/2009/05/muzeu_etaj1_53_53.jpg

Objets confectionnés par des prisonniers avec des outils improvisés pour garder une certaine vie intellectuelle (Salle 53)

en seulement quelques années (1950-1955), presque toute l'élite artistique et intellectuelle de la Roumanie d'alors.

L'exposition évoque le quotidien des détenus, l'histoire du communisme, la résistance et la dissidence. Chaque cellule de la prison est devenue une pièce du musée où chacune évoque un thème particulier relatif à cette période. Au sous-sol, les noms des 8 000 personnes décédées dans les prisons communistes roumaines sont gravés sur les murs. Les victimes mortes dans ce pénitencier sont enterrées à proximité, dans le *Cimetière des Pauvres*, dans un espace conçu comme la carte du pays.

Depuis 1998, chaque année, une *Ecole d'été* est organisée au *Mémorial des victimes du communisme et de la résistance* de Sighet. Les 100 élèves qui y participent (âgés de 14 à 18 ans) ont l'occasion de discuter de thèmes comme l'extrémisme, les intervenants politiques ou la résistance anticommuniste, en présence d'invités connus comme résistants, historiens du communisme, chercheurs ou autres personnalités engagées dans la défense de la liberté et des droits humains.

Quand, en 1993, Ana Blandiana et son mari lancent cette idée de lieu de mémoire collective, leur credo se retrouve dans cet entretien :

« Nous avons l'obligation de conserver la mémoire de ce qui s'est passé. La devise du *Mémorial de Sighet* est inscrite sur le fronton du musée : **"Là où la justice n'aboutit pas à une forme de mémoire, la mémoire seule peut être une forme de justice"**. En sachant, en nous remémorant, nous remplissons un devoir d'honneur vis-à-vis de nos prédécesseurs dans les idéaux desquels nous croyons. Cultiver cette mémoire est même, je crois, une forme suprême de tolérance chrétienne, et

(6) Romulus RUSAN, extrait d'un entretien de lui et d'Ana Blandiana avec le prêtre Wilhelm Dancă, le 10 décembre 2004, lors de la commémoration du martyr de l'évêque gréco-catholique Anton Durcovici, mort dans la geôle de Sighet, cité in : « Une triste nouvelle de Roumanie : la disparition de l'écrivain Romulus Rusan », *op.cit.*



<https://adevarul.ro/assets/adevarul.ro/MRIImage/2013/03/04/5134dedd00f5182b85ca9731/646x404.jpg>

Pour Ana Blandiana, poésie et engagement ont toujours été de pair depuis sa jeunesse

en même temps, une manière de suppléer à l'indifférence des autorités. Rien n'est plus important pour un chrétien que le pardon, mais pour pardonner, il faut savoir ce que l'on pardonne, et pour cela, il faut découvrir ce qui s'est passé. Je considère que c'est cette attitude que nous devons avoir envers le passé. C'est une forme de liberté spirituelle maximale et en même temps, de responsabilité spirituelle. (...) Plus nous nous efforcerons à découvrir la vérité, plus nous serons libres. » (6)

L'espace d'exposition du *Mémorial Sighet* à Bucarest

A partir du 9 mai 2013, le *Mémorial de Sighet* s'est doté d'un « ambassadeur » à Bucarest. Il s'agit de l'espace permanent d'exposition, intitulé *La mémoire en tant que forme de justice*, situé au 66, rue Jean-Louis Calderon, où l'on présente, pour les habitants et les visiteurs de la capitale, un petit échantillon du *Mémorial de Sighet*.

S'il a fallu plus de vingt ans pour le créer, l'idée de cet espace d'exposition a germé autour des discussions animées sur la nécessité de créer un musée du communisme en Roumanie, afin de raviver la mémoire collective et surtout de faire figurer la connaissance de ce passé dans l'enseignement et la formation de la jeunesse.

Œuvres d'Ana Blandiana traduites en français

- *Clair de mort*, poèmes traduits par Gérard BAYO, éd. Librairie Bleue, Troyes, 1996.
- *L'architecture des vagues*, poèmes traduits par Hélène LENZ, éd. Les ateliers du Tayrac, Saint-Jean-de-Bruel, 1995.
- *Étoile de proie*, poèmes traduits par Hélène LENZ, éd. Les ateliers du Tayrac, Saint-Jean-de-Bruel, 1991.
- *Autrefois les arbres avaient des yeux*, poèmes traduits par Luiza PALANCIUC, éd. Librairie Bleue, Troyes, 2005.
- *Ma patrie*, recueil bilingue, traduit du roumain par Muriel JOLLIS-DIMITRIU, introduction de Jean-Pierre LONGRE, Black Herald Press, avril 2018.

Vera ROSSEL

Commission « Santé »

Nouvelles récentes

Au début de l'été dernier, le dépôt de matériel à Monthey de la Commission Santé d'OVR-CH avait atteint sa cote maximale de capacité de stockage. Il était grand temps de passer à l'action et d'acheminer le matériel récolté en Roumanie. En partenariat avec OVR-Roumanie en la personne de son président Francisc Giurgiu et, en réponse à une demande de l'Association OVR Puplinge-Plăieșii de Jos/Kászontiz (département de Harghita/Hargita), des contacts ont été pris avec les dirigeants de l'hôpital d'urgence de Miercurea-Ciuc/Csikszereda (chef-lieu du département).

Il est intéressant de relever que 6 associations OVR-CH se situent dans ce département, et non loin de Miercurea-Ciuc/Csikszereda : Association Avully-Remetea/Gyergyóremete – Association Amitié Marly-Tușnad/Tușnad – Association Meyrin-Sânmartin/Csikszentmárton – Ville de Neuchâtel-Lunca de Jos/Gyimesközéplak – Association Pupliche-Plăieșii de Jos/Kászontiz – Association Trélex-Gălăuțaș/Galócás.

Pour la toute première fois, le transporteur habituel de la Commission Santé, Csata Levente, ayant son siège social à Gheorgheni/Gyergyószentmiklós dans le même département, a rencontré directement les responsables de l'hôpital pour négocier le coût du transport qui, rappelons-le, est financé par

l'hôpital recevant le don de matériel.

Le 14 juillet, une joyeuse équipe de membres d'OVR-CH, renforcée par le maire de Pupliche, Gilles Marti, accompagné de ses deux fils et d'un de leurs copains, a consacré sa journée à charger un TIR de 100m³ : 50 lits à moteur, 50 matelas, 40 tables de nuit, et des lots impressionnants

de cannes, de chaises roulantes, de fauteuils pour malades, de rolators, de cadres de marche, de chaises, etc. Juste fini en fin de journée avec l'apparition d'un bel orage !

La récolte du matériel lourd – un lit à moteur pèse de 120 à 150 kg – nécessite plus qu'une remorque pour les transporter au dépôt. Sans l'aide et la générosité de Jean-Pierre Fournier de l'Association Nendaz-Gherla, qui répond toujours présent quand il s'agit d'aller récolter des lits avec son camion, parfois dans des endroits difficilement accessibles, la Commission Santé ne pourrait pas assumer cette action, car il lui en coûterait trop cher. Jean-Pierre ne facture que ses frais de carburant et les km parcourus sur autoroute. De même, la mise à disposition gratuite du dépôt par la Commune de Monthey, qui s'est beaucoup investie à travers son soutien à l'Association Monthey-Telciu, nous est devenue indispensable pour le stockage du matériel avant son acheminement vers la Roumanie.

Malgré ces forts élans de générosité, la récolte de matériel et diverses dépenses, comme l'intendance lors des activités, les frais d'essence tant en Suisse qu'en Roumanie, pour tout organiser et coordonner, représentent des sommes annuelles qui grignotent doucement, mais sûrement le fonds affecté aux actions de la Commission Santé d'OVR-CH.

A ce jour, il reste un peu plus de 5000.- CHF dans cette caisse qui, depuis les dons de trois associations OVR-CH qui ont cessé leurs activités, n'est alimentée que par un don annuel de 500.- CHF de la Commission Roumanie de la Ville de Moutier. Merci pour ce fidèle geste de soutien ! Lors de sa dernière réunion en novembre, le Comité OVR-



Christiane Béguin



Christiane Béguin

La joyeuse équipe du chargement, le 14 juillet, après l'effort...

Mais avant de le charger pour la Roumanie, il faut chercher le matériel dans les hôpitaux !



Christiane Béguin

La demande de matériel est telle dans les hôpitaux roumains, dans tous les domaines, qu'il serait aberrant, absurde, voire irresponsable de laisser se perdre tout ce qu'on peut récupérer ici en Suisse, y compris du matériel neuf !

Suisse s'est posé la question : « Que fera la Commission Santé une fois le fonds épuisé ? »

Il y a tant de matériel d'excellente qualité à récupérer en Suisse et tellement de manque dans les hôpitaux, les dispensaires et les homes pour personnes âgées de Roumanie... ! C'est difficile de se dire que tout cela va finir à la casse. Nous n'en sommes pas encore là, mais il est sûr que toute aide financière est la bienvenue pour assurer la continuité de cette action.

Dans le courant de l'année, la Commission Santé a été contactée par des associations OVR pour une demande de matériel spécifique, par exemple l'Association Plan-les-Ouates-Sângeorgiu, qui est à la recherche d'armoires et de tables de nuit pour l'hôpital de Sângeorgiu de Pădure/Erdőszentgyörgy. Le matériel parti à Miercurea-Ciuc/Csikszereda était déjà promis au moment de la demande, mais dès que de nouvelles tables de nuit ou des armoires seront à récolter, l'Association Plan-les-Ouates-Sângeorgiu pourra en bénéficier. Il est clair que lorsque la Commission Santé récupère et stocke du matériel au dépôt de Monthey pour une association OVR qui lui en a fait la demande, il serait normal que cette association participe aux coûts inhérents au ramassage en Suisse.

Au printemps prochain, les hôpitaux de la Riviera vaudoise et du Chablais valaisan vont déménager dans le nouvel Hôpital Riviera-Chablais à Rennaz. Nous pensons qu'il y aura beaucoup de matériel médical et paramédical récupérable pour nos

partenariats avec les hôpitaux de Roumanie. Un dossier est en cours d'élaboration afin de soutenir une demande importante de matériel rédigée par le grand hôpital d'urgence du département de Harghita/Hargita (768 lits). Si notre dossier est accepté, l'idée est de mettre directement les partenaires en relation et de n'intervenir que comme coordinateur, conjointement avec OVR-RO. Toute la logistique, les démarches administratives et les frais en découlant seraient assumés par les responsables et l'équipe technique de l'hôpital roumain demandeur.

Cet automne, fin septembre, Christiane et Pierre-Daniel Béguin ont fait une visite à l'Hôpital d'urgence de Miercurea-Ciuc/Csikszereda. Ils ont rencontré les dirigeants de l'établissement et abordé ce projet de récupérer du matériel médical en Suisse, directement auprès des hôpitaux qui vont déménager dans l'hôpital Riviera-Chablais au printemps prochain. Les différentes contraintes qu'ils vont devoir gérer ont également été discutées dans les grandes lignes. Très intéressés, ils nous ont fourni, dans les jours suivant cette rencontre, une liste en roumain et en anglais.

Claire et bien détaillée, elle montre combien leurs besoins en dotation de matériel sont immenses. Il nous reste à espérer que ce projet aboutira.

Tout soutien financier contribuant à assurer l'avenir des actions de la Commission Santé est le bienvenu !

Christiane BÉGUIN



Représentations de l'OVR-Suisse à différentes rencontres

Tout au long de l'année, les membres du Comité – outre les réunions de comité proprement dites – ont représenté l'OVR-Suisse lors de différentes rencontres et manifestations. Comme chaque année et à la demande de plusieurs membres de l'association, voici un aperçu de leurs activités pour l'année 2018.

7 janvier	- Vevey – Hommage à Eminescu organisé par la ville de Vevey, l'Association Vevey-Goicea et l'Ambassade de Roumanie à Berne Représentants OVR : Vera & Hubert Rossel
27 janvier	- Trélex – 20 ^e Soirée fondue organisée par l'Association Trélex-Roumanie Représentants OVR : Vera et Hubert Rossel
14 février	- Prilly – Assemblée générale et repas de soutien de l'Association Prilly-Brăduț Représentante OVR : Rose-Marie Koch
22 mars	- Plan-les-Ouates – Assemblée générale de l'Association Sângeorgiu de Pădure - Plan-les-Ouates Représentant OVR : Alain Nicola
27-29 mars	- Andrieșeni (IS) – Visite de terrain avec les représentants de l'association Entr-Aides (Martigny-Croix) Représentant OVR : Pascal Praz
24 mai	- Aigle – Fête de départ d'un camion pompiers en faveur de la commune de Saraiu (CT)... Un projet du Rotary-Club du Chablais, avec le soutien logistique de l'OVR-CH Représentants OVR : Christophe Praz, Pascal Praz
14 juin	- Lausanne – Vernissage expo blouses roumaines à l'invitation de l'Ambassade de Roumanie Représentante OVR : Rose-Marie Koch
23 juin	- Lyon – Fête consulaire (à l'invitation du Consulat de Roumanie à Lyon) Représentant OVR : Pascal Praz
1er août	- Nendaz – Comité de pilotage du projet "Pompiers" Représentants OVR : Francisc Giurgiu, Christophe Praz, Pascal Praz
30 août	- Berzunți (BC) – Remise d'un camion pompiers aux autorités de la commune Représentant OVR : Francisc Giurgiu
12 septembre	- Monthey – Rencontre avec l'association Monthey-Telciu Représentant OVR : Pascal Praz
13 septembre	- Meyrin – Rencontre avec les partenariats de Meyrin et Puplinge Représentant OVR : Pascal Praz
20 octobre	- Reyrieux (F) – Rencontre nationale avec OVR-Solidarités (France) Représentant OVR : Pascal Praz
19 novembre	- Yens – Assemblée générale de l'Association Espiroumanie Représentant OVR : Jean-Claude Goy
23 novembre	- Nendaz – Assemblée générale de l'Association Nendaz-Gherla Représentants OVR : Christiane Béguin et Vera & Hubert Rossel
1er décembre	- Alba Iulia (AB) – Fête nationale officielle du Centenaire Représentant OVR : Pascal Praz
11 décembre	- Berne – Fête nationale organisée par l'Ambassade de Roumanie Représentants OVR : Vera & Hubert Rossel

Il est à relever que les membres du Comité ont assumé personnellement les frais de tous leurs déplacements et d'hébergement, tant en Suisse qu'à l'étranger. Ces frais de représentation se montent à plus de CHF 8 000.-. Il en est de même pour les frais inhérents au Secrétariat, ainsi que pour les traductions et le montage du Réseau, effectués bénévolement.

de Roumanie - Nouvelles de Roumanie - Nouvelles de Roumanie – Nouvelles

Décès en prison du commandant de "l'enfer du silence" communiste

Bucarest - Un ancien chef de prison communiste, Alexandru Visinescu, premier Roumain condamné à 20 ans de réclusion pour "crimes contre l'humanité", est mort derrière les barreaux lundi à l'âge de 93 ans, a annoncé l'administration pénitentiaire.

M. Visinescu avait été reconnu coupable en 2016, plus de 25 ans après la chute du régime communiste et du dictateur Nicolae Ceausescu, d'avoir soumis à un "régime d'extermination" les détenus politiques de l'un des pénitenciers les plus terribles de la Roumanie communiste, à Ramnicu Sarat (est).

Au moins quatorze détenus sont morts pendant qu'il dirigeait l'établissement, entre 1956 et 1963, dans cette prison surnommée l'"enfer du silence", où chaque prisonnier était enfermé seul dans une cellule, soumis à des sanctions cruelles et interdit d'adresser la parole à qui que ce soit. Décrit comme une "brute" lors du procès, le premier du genre en Roumanie, M. Visinescu n'avait jamais exprimé de regrets ou demandé pardon aux victimes, affirmant avoir simplement "obéi aux ordres" de ses supérieurs et respecté les lois en vigueur.

Un autre ancien tortionnaire communiste, Ioan Ficior, pour sa part condamné en 2017 à 20 ans de réclusion pour "crimes contre l'humanité", est mort en prison en septembre. La justice roumaine avait longtemps rechigné à se pencher sur les crimes du communisme avant d'accepter les premières plaintes visant des commandants de prison, plus de 20 ans après la chute de ce régime.

Au total, plus de 600.000 Roumains ont été condamnés et emprisonnés pour des motifs politiques entre 1945 et 1989, selon le Musée mémorial des victimes du communisme de Sighet. (AFP, L'Express, Paris, 5 novembre 2018)

*** *** ***

Appel du Parlement européen à respecter l'Etat de droit

Le Parlement européen a exhorté aujourd'hui la Roumanie, qui doit prendre la présidence de l'UE en janvier, à ne pas enfreindre l'Etat de droit avec des réformes du système judiciaire menaçant l'indépendance des magistrats et la lutte contre la corruption. Par 473 voix (et 151 contre), les eurodéputés, réunis à Strasbourg, ont voté un texte non législatif qui "prie instamment le parlement et le gouvernement de Roumanie (...) de s'abstenir de mener toute réforme qui hypothéquerait le respect de l'Etat de droit, notamment l'indépendance du pouvoir judiciaire".

Le Parlement s'est dit "très inquiet face à la refonte de la législation régissant le système judiciaire et le système pénal roumains, en particulier parce qu'elle risque de saper structurellement l'indépendance du système judiciaire et sa capacité à lutter efficacement contre la corruption en Roumanie, ainsi que d'affaiblir l'Etat de droit". L'adoption de ce texte fait suite à un débat, début octobre à Strasbourg, avec la Première ministre roumaine Viorica Dancila, qui avait promis que la Roumanie "jamais ne s'écartera(it) de la voie européenne". Son gouvernement social-démocrate est sous le feu des critiques pour sa réforme de la justice, qui a donné lieu au vote de plusieurs lois ces derniers mois, tant de la Commission européenne, qui a menacé de

sanctions, que du Conseil de l'Europe, organe paneuropéen de défense des droits de l'Homme.

En janvier 2017, la Roumanie avait été secouée par des manifestations sans précédent depuis la chute du régime communiste en 1989. "Le gouvernement roumain et son Premier ministre ont fait des promesses claires au Parlement, nous allons leur rappeler ces promesses", a affirmé le chef de file du groupe conservateur PPE, majoritaire au Parlement, l'Allemand Manfred Weber. La Commission européenne doit par ailleurs rendre public mardi en début d'après-midi un rapport qui s'annonce critique sur la Roumanie, dans le cadre d'un mécanisme de vérification mis en place au moment de l'entrée de ce pays dans l'UE, en 2007. "Cette résolution est un pas important, nous envoyons un signal à la Roumanie. Quand un pays a la présidence (de l'UE), il attire une attention spéciale et cela va mettre une pression particulière sur la Roumanie", a estimé l'eurodéputée allemande écologiste Ska Keller.

La Roumanie est en effet censée prendre la présidence tournante de l'UE le 1er janvier, mais son président Klaus Iohannis, issu des Libéraux et opposé à l'actuel gouvernement, a estimé, lundi soir [12 novembre], que son pays "se retrouvait dans un état de totale impréparation" après la démission du ministre aux Affaires européennes. Les députés européens doivent également voter mercredi une résolution insistant sur la nécessité de mettre en place un mécanisme de l'UE pour s'assurer que la démocratie et l'Etat de droit sont respectés par tous les Etats membres. (Le Figaro, Paris, 13 novembre 2018)

*** *** ***

La Roumanie est sous le feu des critiques européennes

L'Europe au quotidien nous emmène en Roumanie. Un pays qui a fait l'actualité européenne cette semaine. L'Union européenne (UE) s'inquiète pour l'Etat de droit dans le pays. A une très large majorité, les eurodéputés ont voté une résolution qui dénonce la réforme judiciaire en cours. Une réforme lancée par le gouvernement social-démocrate au pouvoir depuis 2016. Pour l'UE, les lois votées jusqu'à présent ne répondent pas aux besoins du pays en matière de lutte contre la corruption et au respect de l'indépendance de la justice. C'est même tout le contraire. Une corruption qu'on retrouve à tous les échelons de la société roumaine.

Rapport négatif

Rapport très négatif de la Commission, résolution sévère des eurodéputés : Bucarest, qui prendra en janvier la présidence tournante de l'UE, est sous le feu des critiques européennes. "Je regrette que la Roumanie non seulement ait marqué le pas dans son processus de réforme, mais ait également fait marche arrière sur des questions qui avaient enregistré des progrès", a déclaré mardi le premier vice-président de la Commission européenne, Frans Timmermans. "Il est primordial que la Roumanie se remette immédiatement en selle dans les domaines de la lutte contre la corruption et garantisse également l'indépendance de la justice", a-t-il exhorté.

Présidence roumaine de l'UE pour six mois à partir du 1er janvier 2019

Depuis son entrée dans l'UE en 2007, la Roumanie est l'objet - tout comme la Bulgarie - d'un "Mécanisme de coopération et de vérifica-

tion", ayant pour but de vérifier que l'ancien pays communiste enregistre des progrès suffisants en matière judiciaire. Des rapports réguliers sont publiés par la Commission.

Outre des critiques sur la révocation et le mode de nomination de magistrats de haut rang, le rapport publié mardi insiste sur la nécessité de "médias libres et pluralistes".

L'Union européenne avait déjà par le passé exprimé ses inquiétudes sur les réformes de Bucarest.

"Très inquiet"

"On ne fait pas ça pour punir, on fait ça pour aider", a insisté M. Timmermans lors d'une conférence de presse.

"C'est un marathon et ce serait tragique si le coureur, dans les derniers mètres, commençait à courir dans l'autre sens", a-t-il ajouté, estimant que "beaucoup de choses ont été accomplies" en Roumanie.

Quelques heures avant la Commission, le Parlement européen avait déjà appelé la Roumanie, dans une résolution non contraignante votée à Strasbourg, à ne pas remettre en cause l'Etat de droit avec la réforme de son système judiciaire.

Les eurodéputés se disent "très inquiets" de cette réforme, "en particulier parce qu'elle risque de saper structurellement l'indépendance du système judiciaire et sa capacité à lutter efficacement contre la corruption".

La Hongrie et la Pologne sont également dans le collimateur de l'UE pour des atteintes à l'Etat de droit, mais dans des procédures différentes.

Dans l'espoir de rassurer Bruxelles, Bucarest a désigné mardi un nouveau ministre chargé des Affaires européennes, un portefeuille clé confié à l'actuel secrétaire d'Etat aux Affaires étrangères, George Ciamba, diplomate de carrière de 52 ans.

M. Ciamba remplace Victor Negrescu, 33 ans, qui avait démissionné en fin de semaine dernière à la surprise générale.

Selon la presse roumaine, M. Negrescu s'est notamment vu reprocher son "échec" dans ses tentatives d'"amadouer" Bruxelles après les remontrances européennes.

Le changement à la tête de ce ministère a alimenté les doutes quant à la capacité de la Roumanie à piloter l'UE.

"Nous ne sommes pas préparés" pour ce rôle, a lancé lundi le président roumain de centre droit Klaus Iohannis, à couteaux tirés avec le gouvernement social-démocrate. "Les choses ont commencé à dérailler", a-t-il estimé.

Des critiques rejetées par Mme Dancila : "Nous sommes dans les délais", a-t-elle rétorqué. (RTBF, Bruxelles, 18 novembre 2018)

*** **

La présidence de l'UE à partir du 1er janvier prochain entre les mains d'une bande de voyous ?

C'est la Roumanie qui reprend la présidence tournante de l'Union européenne le 1er janvier prochain. Avec la Bulgarie et la Croatie, la Roumanie est l'un des pays les plus pauvres de l'UE, mais aussi le plus corrompu.

La présidence de l'UE n'est plus aussi importante qu'auparavant et l'UE a déjà l'expérience de gouvernements dysfonctionnels. Néanmoins, la présidence roumaine est à tout le moins "problématique".

La présidence du Conseil de l'Europe tourne entre les Etats membres de l'UE et change tous les six mois. A l'heure actuelle, l'Autriche assume la présidence, mais son tour expire le 31 décembre.

A Bruxelles, on se prépare au pire, après la démission brutale le weekend dernier de Victor Negrescu (...), le ministre roumain des Affaires européennes. Cela s'est produit après une dispute avec d'autres membres du gouvernement au sujet des préparatifs de la présidence de l'UE de son pays, qui commence le 1er janvier.

La Roumanie: un pays où l'on dépénalise la corruption

Negrescu jouit d'une bonne réputation en Europe, contrairement à d'autres membres de son parti, accusés par des observateurs de vouloir contrecarrer la lutte contre la corruption en Roumanie.

Negrescu est membre du PSD, un parti qui a présenté plusieurs propositions législatives l'année dernière pour dépénaliser la corruption dans le pays. Par exemple, les nouvelles propositions prévoient un classement sans suite si le dommage est inférieur à 200 000 euros. Les peines pour corruption seraient également réduites. Les tentatives d'influence ne seraient plus punissables, tout comme les abus de pouvoir pour obtenir des faveurs sexuelles.

Dans une déclaration commune, l'Allemagne, la Belgique, le Danemark, la Finlande, la France, les Pays-Bas et la Suède ont exprimé leur préoccupation face à ces modifications. Ces pays redoutent également que l'indépendance judiciaire soit remise en cause et l'affaiblissement de la lutte contre la corruption. Depuis, un certain nombre de ces propositions ont été approuvées par les partis de la majorité roumaine.

Le Président Klaus Iohannis : Nous ne sommes pas prêts pour une telle présidence

Mais il y a d'autres signes d'alarme. Le président roumain Klaus Iohannis (...) a déjà ouvertement admis que son gouvernement n'était pas prêt pour la présidence de l'UE.

Le gouvernement roumain, par exemple, est dirigé par Viorica Dancila, une inconnue (...) depuis le mois de janvier, qui ne serait rien d'autre que la marionnette du dirigeant du PSD, Liviu Dragnea (...), qui n'a pas pu être nommé Premier ministre roumain à cause d'une condamnation à une peine avec sursis pour fraude électorale. Il a également été poursuivi en novembre 2017 pour fraude impliquant des fonds de l'Union européenne. Ce qui ne l'empêche pas de convoiter la présidence de son pays.

Le gouvernement sape la lutte contre la corruption

La Commission européenne a également critiqué à plusieurs reprises Bucarest à plusieurs reprises [sic]. Le gouvernement social-démocrate est soupçonné de saper la lutte contre la corruption qu'il avait promis de mener à Bruxelles.

Dans son rapport annuel sur la corruption et le système judiciaire en Roumanie, la Commission a également demandé à Bucarest de mettre un terme à ses réformes contre-productives et de nommer un nouveau procureur.

Bien que le système de l'UE soit suffisamment puissant pour gérer une présidence problématique, le timing s'avère très malheureux cette fois-ci. En effet, les six prochains mois devraient être difficiles à cause du départ de la Grande-Bretagne en tant que membre de l'UE le 29 mars.

Il y a aussi des élections européennes en mai. Si elles étaient entachées du moindre soupçon de corruption en Roumanie, cela pourrait renforcer le soutien pour les positions anti-UE. On craint que cela motive les gens à ne pas se rendre aux urnes. Cela suscitera sans aucun doute encore plus de mécontentement quant à la légitimité du Parlement européen, qui a souvent été mise en doute.

(Dominique DEWITTE, L'Express, Paris, 15 novembre 2018)

*** **

Après le Brexit, un Roexit ? Ou pourquoi la Roumanie inquiète

Il y a peu, Mirel Bran, correspondant du *Monde* à Bucarest, s'interrogeait sur une sortie de la Roumanie de l'Union européenne (UE). Si la situation politique, et même économique et sociale, de la Roumanie n'est pas brillante, cette analyse mérite d'être nuancée, voire contredite. Car la Roumanie n'a rien à voir avec ses voisines, gagnées par le courant populiste et «illibéral».

La singularité de la Roumanie dans l'ensemble de l'Europe de l'Est est d'être un pays aux marges, rappelant l'ancienne «Mitteleuropa», longtemps dominé par les Turcs puis occidentalisé à marche forcée dans la seconde moitié du XIXe siècle, apparemment uni par sa langue mais divisé en raison de sa géographie montagneuse, de son histoire pleine de drames, et de ses inégalités sociales profondes. Le «chamboule-tout» du régime Ceausescu, qui n'avait aucun égal parmi les autres «démocraties populaires» par sa violence, sa stupidité et son irrationalité, n'a cessé qu'il y a moins de trente ans. Cela n'a pas laissé le temps de régénérer les esprits et les mentalités, ni de permettre à de nouveaux dirigeants d'arriver au pouvoir.

Sur cette société encore malade des séquelles d'une dictature qui a réussi à chasser du pays une bonne partie des élites (presque tous les grands intellectuels et artistes roumains du XXe siècle sont morts en Occident!) est arrivée la greffe d'une seconde occidentalisation: l'acclimatation des normes et des méthodes d'une UE bâtie par des vieilles démocraties libérales. Heureux de s'arrimer à ce vaisseau, dont ils espéraient beaucoup, la liberté de circulation d'abord, une amélioration de leur niveau de vie et de leurs infrastructures vieillies ensuite, les Roumains ont joué les bons élèves, accepté les contrôles, modifié leurs lois, imité nos administrations.

Mais ce vieux pays n'a pas bougé autant qu'il l'aurait dû. Les années qui ont précédé et immédiatement suivi l'entrée dans l'UE (2007) ont donné de l'espoir: une forte croissance, des investissements étrangers et une amélioration du niveau de vie, mais aussi des spéculations immobilières hasardeuses. Le cercle vertueux s'est progressivement grippé, sans que l'Union ne s'en rende compte ou réagisse, avec les conséquences de la crise économique de 2008: un refroidissement brutal de l'économie, et une potion amère pour ceux qui émargeaient au budget de l'Etat, les fonctionnaires et les retraités. Parallèlement, le vieux système communiste se désagrègeait brutalement, sans qu'un Etat moderne ne le remplace. Enfin les fameux fonds européens ne sont pas arrivés aussi vite et aussi généreux que prévu, qu'ils soient bloqués par des réglementations complexes ou qu'ils soient perdus dans les méandres de la corruption.

C'est cette corruption qui obscurcit aujourd'hui le ciel roumain. Depuis deux ans, le débat public ne tourne plus qu'autour de problèmes judiciaires qui ont pris une ampleur déraisonnable. Pour admettre la Roumanie dans l'UE, on lui a fait avaler une pilule empoisonnée: le «mécanisme de coopération et de vérification»! La Roumanie doit justifier aux yeux de la Commission européenne, tous les six mois, de ses efforts de lutte contre la corruption. Ce sont ces efforts qui butent sur la mauvaise volonté du gouvernement élu il y a deux ans. Dirigée par un homme par deux fois condamné à la prison (pour fraude électorale et pour abus de pouvoir), aujourd'hui président de la Chambre des députés, la coalition qui dirige la Roumanie veut soumettre le pouvoir judiciaire: cela va de la destitution des procureurs à la modification du statut des magistrats, de la réforme de la procédure et de la loi pénale à l'amnistie de certains délits, etc.

La pression internationale s'accroît, venant même du vieil allié américain, de la Commission de Venise, des commissaires européens et des ambassades occidentales, isolant encore la Roumanie, qui est prise complètement à revers: alors qu'elle a toujours cherché l'appui de l'Occident, la voici menacée de sanctions par lui, quand son vieil ennemi, la Russie, renforce ses positions à l'Est. Son masque de respectabilité se fendille au moment où le but de tous ses efforts diplomatiques depuis vingt ans, la présidence du Conseil européen, lui est offert.

Or, jamais la coupure entre les dirigeants politiques et la population n'a été aussi forte, comme en témoigne la faible participation au récent référendum convoqué par le parti au pouvoir, allié de l'Eglise orthodoxe pour redorer son blason, qui a abouti à un échec retentissant. Attisées par les réseaux sociaux, les manifestations se succèdent contre le pouvoir. A aucun moment, elles ne remettent en cause l'UE ni l'adhésion aux valeurs démocratiques!

Il est vrai que les désillusions gagnent, et le paradoxe roumain continue: en 2017, la croissance a été de 7%, les salaires ont augmenté de 17%, la consommation de 10%, et le chômage est tombé en dessous de 4%. Mais la pauvreté augmente et les inégalités s'accroissent entre les campagnes et les villes, entre certaines villes désindustrialisées et d'autres plus dynamiques, entre les régions, entre les jeunes cadres et les inactifs, etc. Le gouvernement a voulu stimuler la consommation en augmentant les salaires, ce qui a entraîné une inflation galopante et a déséquilibré le budget. Il n'a pour autant pas lancé les programmes d'infrastructures que tout le monde attend.

Ce dont souffrent les Roumains, ce n'est pas du populisme anti-occidental, mais d'un manque de confiance généralisé dans leurs institutions et dans l'avenir, qui aggrave leur attentisme traditionnel. Face à la dictature, ils avaient usé de l'humour et de la débrouillardise, et courageusement enduré leurs souffrances. Auront-ils cette fois la patience d'attendre plus longtemps pour sortir de la crise actuelle? Ce n'est pas le moment de les laisser tomber. (Henri PAUL, Ambassadeur de France en Roumanie, *Le Temps*, Lausanne, 27 novembre 2018)

*** **

La Roumanie inaugure la plus grande cathédrale orthodoxe du monde

Haute de 120 mètres, cette cathédrale encore largement inachevée a déjà coûté plus de 100 millions d'euros. L'édifice titanique aura mis sept ans à sortir de terre. Dimanche 25 novembre a lieu à Bucarest la « sanctification » de la plus grande cathédrale orthodoxe du monde.

Haute de 120 mètres, la cathédrale du Salut-de-la-Nation-Roumaine pourra accueillir jusqu'à 5 000 fidèles, et elle s'élèvera plus haut encore que le bâtiment du Parlement roumain, deuxième plus important bâtiment administratif au monde après le Pentagone aux Etats-Unis.

Votée en 2004, la construction a été entamée en 2011 sur un terrain de 11 hectares offert par le gouvernement. Pour l'heure, la cathédrale n'est pas encore achevée. Outre les travaux de décoration extérieurs et intérieurs, doivent toujours s'ajouter un musée du christianisme, un hôtel, une bibliothèque, la résidence du Patriarche, des bureaux pour les médias du Patriarcat, ainsi que quatre pavillons portant le nom des apôtres Saint-André, Saint-Pierre, Saint-Paul et Saint-Luc, consacrés chacun à des tâches particulières, parmi les-

quelles l'action médicale et sociale, l'accueil des pèlerins, et des actions culturelles.

L'Église roumaine a justifié la construction de cette nouvelle cathédrale en affirmant que les autres édifices ne suffisaient plus à accueillir les fidèles dans la capitale, mais cet argument a soulevé quelques sourcils dans l'opinion.

Plusieurs observateurs ont affirmé que l'Église aurait mieux fait de restaurer les églises à l'abandon depuis l'époque communiste plutôt que de se lancer dans une entreprise aussi dispendieuse que politique. Plus de 100 millions d'euros ont déjà été engloutis par la construction de ce complexe, et le coût final pourrait dépasser 400 millions d'euros selon plusieurs ONG.

Financement à majorité public

« C'est un symbole politique pour affirmer la domination de l'Église orthodoxe sur la société roumaine, affirme Cristian Pirvulescu, doyen de l'École nationale de sciences politiques de Bucarest. L'Église revendique aujourd'hui un rôle primordial dans la formation et la

préservation de l'identité roumaine, et les politiciens souscrivent à cette présentation afin d'en tirer des dividendes politiques. »

Plus encore que le montant important atteint par la construction, c'est son financement à 70 % par des fonds publics en provenance du gouvernement mais aussi des autorités locales, qui provoque le mécontentement d'une partie de l'opinion.

Dès 2011, un sondage réalisé par la Fondation Soros révélait que, bien que 61 % des Roumains soient favorables à la construction de cette cathédrale, 58 % voyaient d'un mauvais œil la participation financière de l'État.

« Il n'y a pas de fracture dans l'opinion, ce débat n'intéresse qu'une minorité de personnes informées, mais les Roumains ne sont pas favorables à ce que l'État dépense de manière si extravagante pour un nouvel édifice religieux alors que l'argent manque tellement pour les hôpitaux et les infrastructures modernes », affirme Cristian Pirvulescu. (Pierre SAUTREUIL, *La Croix*, Paris, 25 novembre 2018)

*** **

Assemblée générale 2019

A l'occasion des 30 ans de collaboration avec leur partenaire de Chiril, nos amis de Moutier se sont proposé d'organiser notre Assemblée générale annuelle le

samedi 6 avril 2019 à Moutier

Des renseignements plus précis vous parviendront par la suite, mais notez, dès à présent, que le thème d'échanges de l'après-midi portera sur **Les perspectives pour améliorer la qualité de l'eau dans nos partenariats**

Nous nous réjouissons de vous y retrouver nombreux !



*Sărbători Fericite
și la Mulți Ani !*

*Tous les membres du
Comité OVR-Suisse
vous présentent leurs
meilleurs vœux
pour 2019!*

www.terdav.com/Content/img/Actualites/roumanie.jpg

Le prochain numéro du Réseau paraîtra en avril 2019. Nous vous invitons à remettre vos manuscrits pour le 15 mars au plus tard. Merci !